

CENTRE FRANCO-ÉGYPTIEN  
D'ÉTUDE DES TEMPLES DE  
KARNAK  
LOUQSOR (ÉGYPTE)  
USR 3172 du Cnrs



المركز المصري الفرنسي  
لدراسة معابد الكرنك  
الاقصر (مصر)

Extrait des *Cahiers de Karnak* 10, 1995.

*Avec l'aimable autorisation de Éditions Recherche sur les Civilisations (Adpf/MAEE).  
Courtesy of Éditions Recherche sur les Civilisations (Adpf/MAEE)*



## MAISONS ET OSTRACA PTOLÉMAÏQUES À L'EST DU LAC SACRÉ

Jean LAUFFRAY

Dans le tome VI des *Cahiers de Karnak* (1973-1977) rendant compte des activités du Centre franco-égyptien<sup>1</sup>, j'ai donné des plans partiels des fouilles alors en cours à l'est du Lac sacré. On voit sur ces plans, adossées au parement ouest du rempart à redans de Thoutmosis III (dans son état final), d'une part au sud les six maisons de prêtres datées de la XII<sup>e</sup> à la XXV<sup>e</sup> dynastie et mises au jour par P. Anus, R. Sa'ad et I. Chahine<sup>2</sup>; d'autre part, plus au nord, la plus méridionale des huit maisons ptolémaïques, objet de cette publication, dont j'ai personnellement dirigé le dégagement avec l'assistance intermittente de C. Traunecker. Dans mon « *Karnak d'Égypte, domaine du divin* », j'ai pris date sur les résultats obtenus<sup>3</sup>.

Depuis 1979, les documents que nous allons présenter dormaient dans les archives du Centre et dans mon journal de fouille. Je remercie Nicolas Grimal et François Larché de m'avoir invité à les publier. Ils constituent le premier chapitre de la publication de l'ensemble des fouilles menées à l'est du Lac de 1970 à 1979, fouilles qui ont atteint des strates remontant au Moyen Empire. Il n'en a été donné que de succincts et partiels comptes rendus<sup>4</sup>. Malheureusement, des documents manquent; soit qu'ils aient été égarés, soit qu'ils n'aient jamais été établis. En effet, pendant l'été 1970, avant le début des fouilles méthodiques (perturbées par de continuelles interventions des techniciens du spectacle « son et lumière »), l'inspecteur Gamal Baqi prit en notre absence l'initiative de commencer le dégagement des maisons ptolémaïques et ne nous a pas remis son journal de fouille. Par ailleurs,

---

1. J. Lauffray, S. Sauneron, R. Sa'ad, « Rapport sur les travaux de Karnak », *Karnak IV* (= *Kémi XXI*), 1971, p. 71. « Rapport sur les travaux de Karnak 1970-1971 », *Karnak V*, p. 71-72, 1975; J. Lauffray, « Travaux du Centre franco-égyptien d'Étude des Temples de Karnak de 1972 à 1977 », *Karnak VI*, 1975, 1980, p. 44, § 21, fig. 16, pl. I.

2. P. Anus, R. Sa'ad, « Habitations de prêtres dans le temple d'Amon de Karnak », *Karnak IV* (= *Kémi XXI*), 1971, p. 217-238.

3. J. Lauffray, *Karnak d'Égypte, domaine du divin*, p. 198, fig. 168-169.

4. La figure 16 du rapport de *Karnak VI* à laquelle renvoie la note 1 donne le plan à titre d'exemple du carré IX N (c). Ceux des carrés IX O (a et c), IX N (d) et IX M (d) sont encore inédits.

à la fermeture du chantier, en 1979 après mon départ en retraite, des objets n'ont pas été enregistrés et se sont égarés, d'où des lacunes que le lecteur voudra bien excuser<sup>5</sup>.

### I. RAPPEL DES CIRCONSTANCES QUI ONT CONDUIT À CETTE FOUILLE<sup>6</sup>

Il n'était pas envisagé, lors de la création du Centre en 1967, d'entreprendre des fouilles à l'est du Lac. L'installation du spectacle « son et lumière » nous y a contraints. Un premier projet envisagé par les services techniques de cet organisme prévoyait la construction de tribunes en amphithéâtre en granit d'Assouan inspirées des théâtres antiques. Notre opposition demeurant vaine, une fouille de sauvetage à l'emplacement prévu (l'angle sud-est du Lac) fut confiée à P. Anus. Le secteur avait été aménagé précédemment en terrasses lors de la construction par la municipalité de Louqsor (sans l'accord du Service des Antiquités) d'une cafétéria à l'est du rempart (en IX/N, c, carrés 81 et 82). Les strates antiques de surface avaient alors été rasées, ce qui explique que les dégagements de P. Anus n'aient pas rencontré l'installation ptolémaïque conservée au nord. Son article ne donne ni la totalité des objets recueillis en 1969, ni la description des architectures mises au jour dans les carrés 30, 40, 41. Il devait être suivi d'un compte rendu plus exhaustif que P. Anus n'a pas écrit avant son décès.

Un changement de programme du « son et lumière » nous obligea à abandonner ce secteur et à transporter plus au nord nos ouvriers. La fouille des « maisons des prêtres » demeurera donc inachevée. Renonçant, en effet, à construire des tribunes en amphithéâtre, la direction des spectacles décida de placer des gradins en une bande continue sur l'arase du rempart de Thoutmosis III avec accès par une rampe au nord-est du Lac. Nous dûmes accepter, demandant que les gradins soient en charpente et démontables. Au retour des congés de l'été qui suivit, nous avons trouvé le rempart découpé par les fondations de poteaux de béton et ses abords dégagés sur une profondeur variable. R. Sa'ad, notre inspecteur, avait, tant bien que mal, pris des photographies et fait seul quelques précieux croquis<sup>7</sup>. Presque tous les moyens du Centre durent être affectés à une vaste fouille de sauvetage. Elle fut menée dans des conditions difficiles jusqu'à l'achèvement des tribunes et du salon d'honneur (pl. I a).

Une station de triangulation rattachée au nivellement général de l'Égypte a été mise en place sur l'arase de l'angle nord-ouest de la maison ptolémaïque B (z.81,07, fig. 2, 8). Les cotes portées sur les plans y sont rattachées<sup>8</sup>.

L'importance des strates mises au jour nous ont amené à en poursuivre l'étude jusqu'en 1979 sur les secteurs IX/O (a et c), IX/N (c et d), et une partie de IX/M (d). Le relevé stéréophotogrammétrique avec courbes de niveau, exécuté par l'IGN, est partiellement reproduit fig. 1 et 2 sur le plan d'ensemble, qui était inédit.

5. Quatre ans après la clôture du chantier, ils étaient encore dans des couffins sur le chantier.

6. Regroupement des faits décrits dans les divers articles cités note 1.

7. Ces croquis donnent l'emplacement des murs apparus sous le rempart lors de la construction des piles de béton portant les tribunes, *Karnak VI*, 1980, pl. XII.

8. Station mise en place par l'IGN.

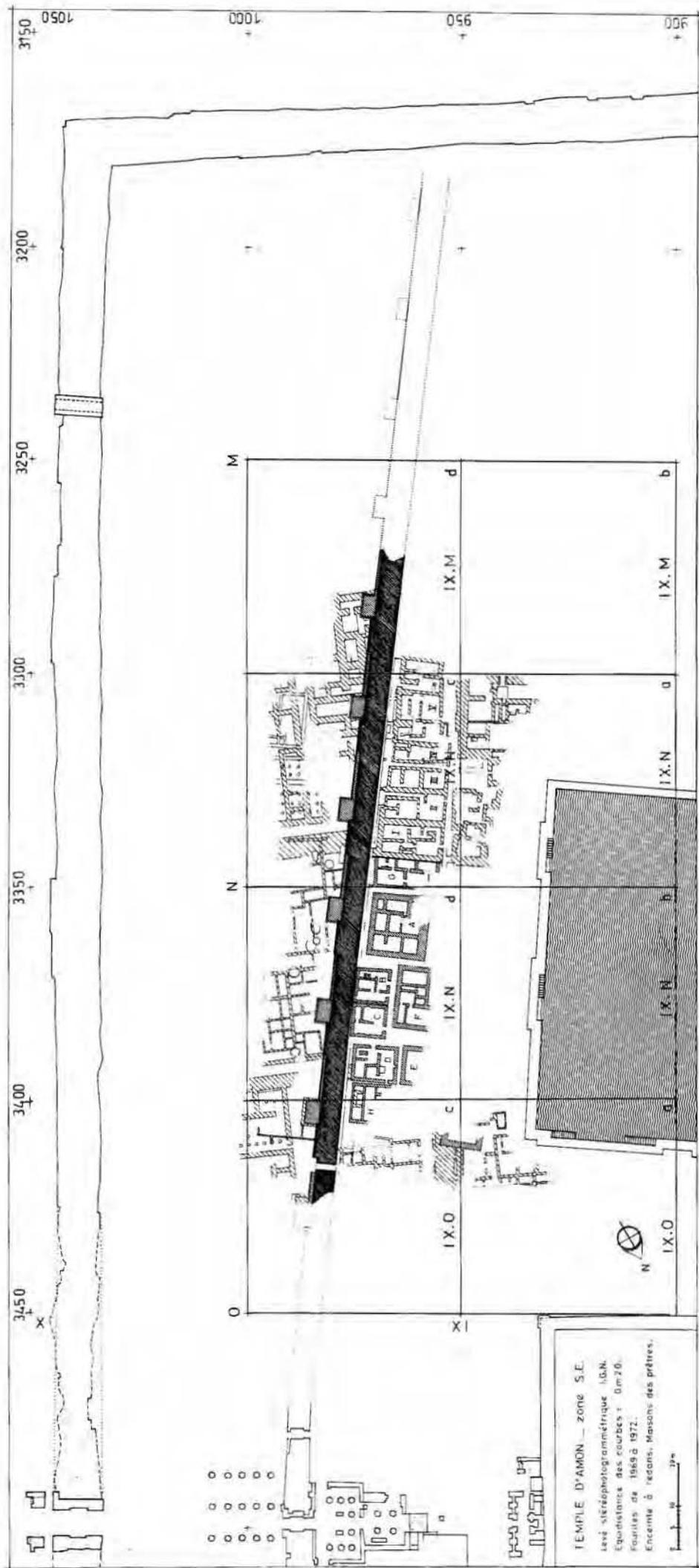


Fig. 1. — Plan d'ensemble des fouilles à l'est du Lac sacré, reporté sur le relevé IGN en courbes de niveau.

## II. SITUATION DE LA STRATE PTOLÉMAÏQUE DÉGAGÉE

(en N IX, carrés 64 à 69, 74 à 79, fig. 2 et pl. I)

Sept strates principales d'époques diverses ont été reconnues à l'est du rempart : quatre recouvertes par une épaisse couche de détritiques passent sous ses fondations ; trois sont contemporaines du rempart ; au-dessus, la strate reposant sur son arase est ptolémaïque.

La zone occupée par les maisons s'étend au pied des tribunes du « son et lumière » depuis l'escalier y donnant accès au nord jusqu'à la limite de la fouille des « maisons des prêtres », au sud. Les huit maisons mises au jour sont désignées par les lettres A à H. La partie ouest des maisons A, E, F, H et G a été plus ou moins détruite par des terrassements antérieurs à notre fouille. Les sols des ruelles et les seuils se trouvent aux cotes moyennes, à l'ouest, de z.78,00 (maison E) ; près du rempart, au nord-est, à z.78,60 m (maison D) et au sud-est, à z.80,15 (maisons A et B). Les fondations descendent jusqu'à z.77,45 (maison D), recouvrant ou perforant des installations antérieures.

Plusieurs particularités sont communes à l'ensemble de ces maisons :

— implantation : elles sont toutes quadrangulaires (presque carrées), orthogonales au rempart et indépendantes les unes des autres sans mur mitoyen. Des ruelles les encadrent. Quand deux maisons sont voisines, leurs fondations se jouxtent ; mais les parements s'écartent en raison du fruit très prononcé des murs (maisons C et B, D et H) ;

— plans centrés sur une cour intérieure formant puits de lumière (maisons B, C et D ; le plan des autres n'a pu être entièrement reconnu) ;

— existence d'un étage ou d'une chambre haute sur terrasse accessible par une cage d'escalier rectangulaire à deux ou trois volées et noyau médian (maisons B, C et D) ;

— maçonnerie en briques de terre crue bien moulées (dimensions : 40 x 20 x 15 à 13 cm dans la maison A ; 32 x 16 x 12 cm dans les autres). Lits concaves, incurvés vers le centre du mur. Parements verticaux enduits et chaulés à l'intérieur ; à l'extérieur, parements avec un fort fruit et « grésés » (observé dans les maisons les mieux conservées)<sup>9</sup> ;

— présence dans la plupart des maisons d'ostraca et de vaisselle souvent intacte.

## III. LA VOIRIE ET LES QUATRE *FAVISSAE* D'OSTRACA ET DE TESSONS

Les ruelles et impasses qui séparent les maisons sont toutes de largeur différente. Elles sont perpendiculaires entre elles et orthogonales au rempart. Entre les maisons C, E, F, un

9. Seule la maison A est construite en briques de 40 x 20 cm. Elles ont peut-être été récupérées dans le rempart. La concavité des lits des assises des murs extérieurs n'est évidemment pas due à des tassements, comme le suggère, pour la Basse-Égypte, M. Nowicka, *La maison privée dans l'Égypte ptolémaïque*, Varsovie, 1969, p. 40-41. Cette concavité correspond à une technique de construction qui évite que les angles tendent à s'écrouler vers l'extérieur et limite les fissurations dues à la dessiccation des briques. Cette technique est traditionnelle en Égypte. Elle est utilisée dans les murs d'enceinte en briques crues ; elle l'était à la rampe en pierres de Deir el-Bahari dans son état originel avant sa reconstruction en lits horizontaux et non plus inclinés vers la falaise. Sur le grésage des parements avec fruit, voir *infra*, p. 311-313.

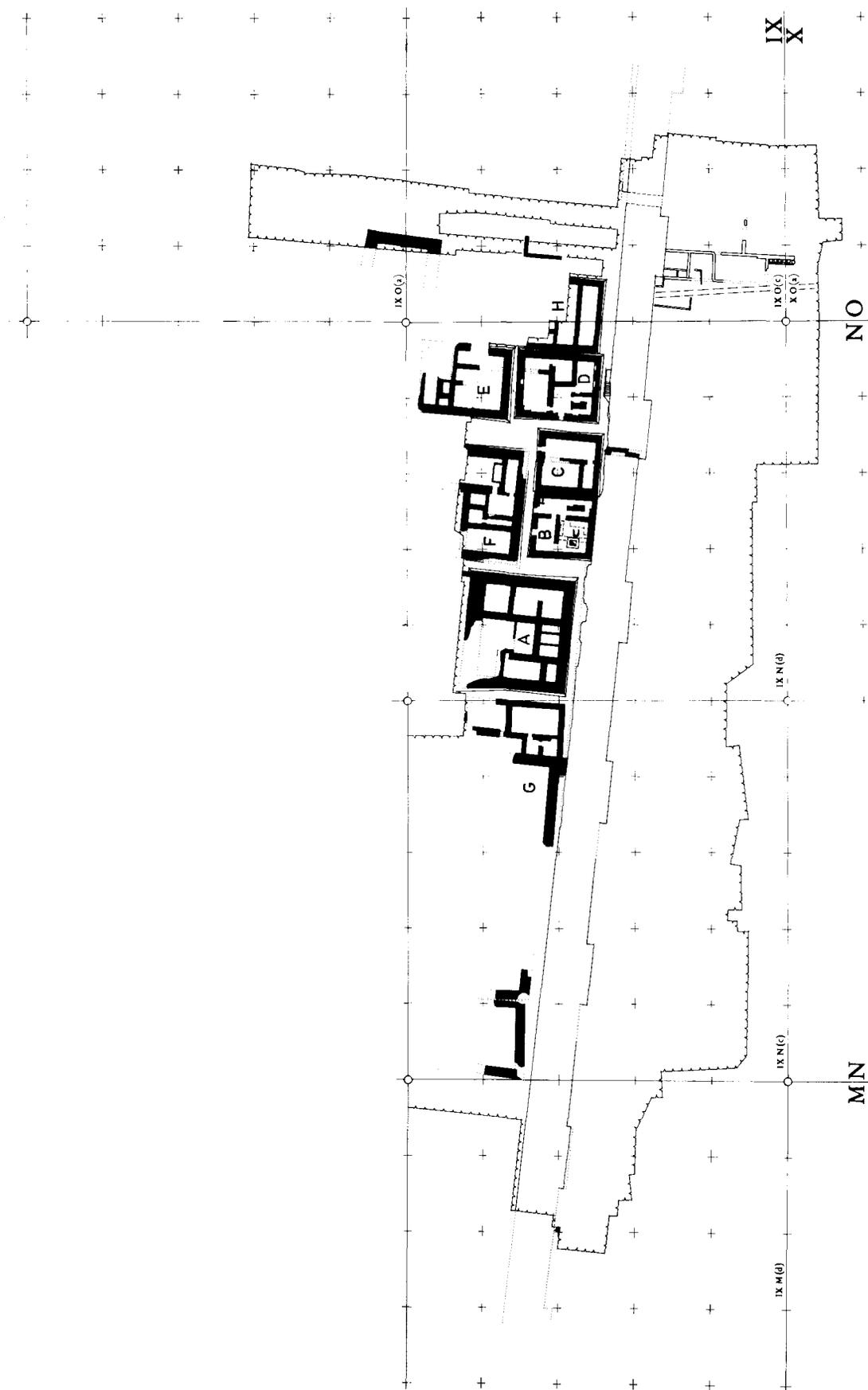


Fig. 2. — Plan d'ensemble de la strate ptolémaïque dégagée en surface (rempart arasé).

carrefour forme une petite place. Servant de dépotoir, elles se sont exhaussées, obligeant à surélever le seuil des portes d'entrée de plusieurs maisons. Les habitants se débarrassaient de leur vaisselle brisée et de leurs vieilles archives comptables sur ostraca dans des *favis-sae* creusées dans la chaussée. Quatre d'entre elles, partiellement fouillées<sup>10</sup>, en contenaient des centaines. Guy Wagner, qui se trouvait en Égypte au moment de la trouvaille, s'y est intéressé et m'a remis la note suivante :

« Parmi de nombreux fragments d'ostraca grecs et d'innombrables ostraca démotiques (un seul en hiéroglyphique) trouvés à cet endroit, un ensemble de neuf pièces mérite une attention particulière.

« Il s'agit d'un petit lot d'ostraca grecs d'époque ptolémaïque ou d'ostraca bilingues grec-démotique. Ils ont été enregistrés sous les numéros suivants : LS (= Lac sacré) 877, 878, 879, 881, 882, 883, 884, 887 et 889. Ce sont tous des reçus d'impôts. Ils datent respectivement des années 4, 29, 45, 46 et 49 d'un règne qui doit être celui de Ptolémée VIII Évergète II, au moins pour les années 45, 46 et 49 qui correspondent ainsi aux années 125-121 av. J.-C.

« La plupart d'entre ces documents sont des reçus d'impôts versés à la banque royale de Diospolis la Grande. Les impôts en question sont l'*eparourion*, l'*apomoir* et, une fois, l'impôt « pour la couronne ». Les sommes ou les quantités sont importantes : 500 drachmes, 1305, 1700 et 6 artabes 1/2, 1/3 de blé. Plusieurs sont contresignés, au bas, par des banquiers royaux : Tephelphyncos, fils d'Horos (ou Tephthaphonychos ?), dont le nom était inconnu jusqu'ici.

« Le déchiffrement de la partie démotique des textes bilingues apporterait certainement des précisions intéressantes. »

G. Wagner n'ayant pas eu le temps de poursuivre ce déchiffrement, la collection d'ostraca fut confiée à E. Bresciani. Elle y a découvert un grand ostrakon démotique, sur l'expédition de Ptolémée II en Syrie, d'un grand intérêt historique. Il a fait l'objet de sa communication au Symposium de Berlin en 1976<sup>11</sup>. Dans *Karnak d'Égypte* a été publié un résumé des données historiques nouvelles apportées par ce document<sup>12</sup>. Elle nous a ensuite rendu les autres sans avoir pu les étudier, étant accaparée par des tâches plus urgentes. Ils demeurent à la disposition d'un démotisant.

La figure 3 donne les dessins de quelques-uns des tessons et objets provenant de la *favissa* I, située à l'extrémité nord de la ruelle passant entre les maisons D et E. Parmi eux<sup>13</sup> :

- LS 1140 grand bol demi-sphérique sur pied bas
- 1145 gobelet conique à petit pied
- 1156 fond de coupe à engobe noir
- 1167 tesson décoré de feuilles de lierre ocre rouge sur fond beige
- 1168 tesson de panse décorée de bandes verticales noires sur fond rouge
- 1169 fragment d'un modèle pour sculpteur (?) en plâtre
- 1170 couvercle, faïence bleue, avec anneau de préhension
- 1177 poids de 48,949 g

10. Il en subsiste certainement encore, puisque la *favissa* n'a pas été achevée de vider.

11. *Karnak* VI, 1980, p. 50 ; E. Bresciani, « La spedizione di Tolomeo II in Siria in un ostrakon demotico inedito da Karnak », *Das Ptolemäische Aegypten, Akten des internationalen Symposiums*, 26-29 september 1976 in Berlin, Mayence, 1978, p. 31-37 et pl. 51a.

12. J. Lauffray, *op. cit.*, p. 199, un décret de Ptolémée II.

13. Tous les objets enregistrés n'ayant pas été retrouvés dans les magasins en 1991, les dessins du journal de fouille n'ont pas pu être tous vérifiés sur les originaux. Les descriptifs sommaires donnés dans ce journal sont complétés dans l'étude de la céramique par C. Grataloup, chap. VIII.

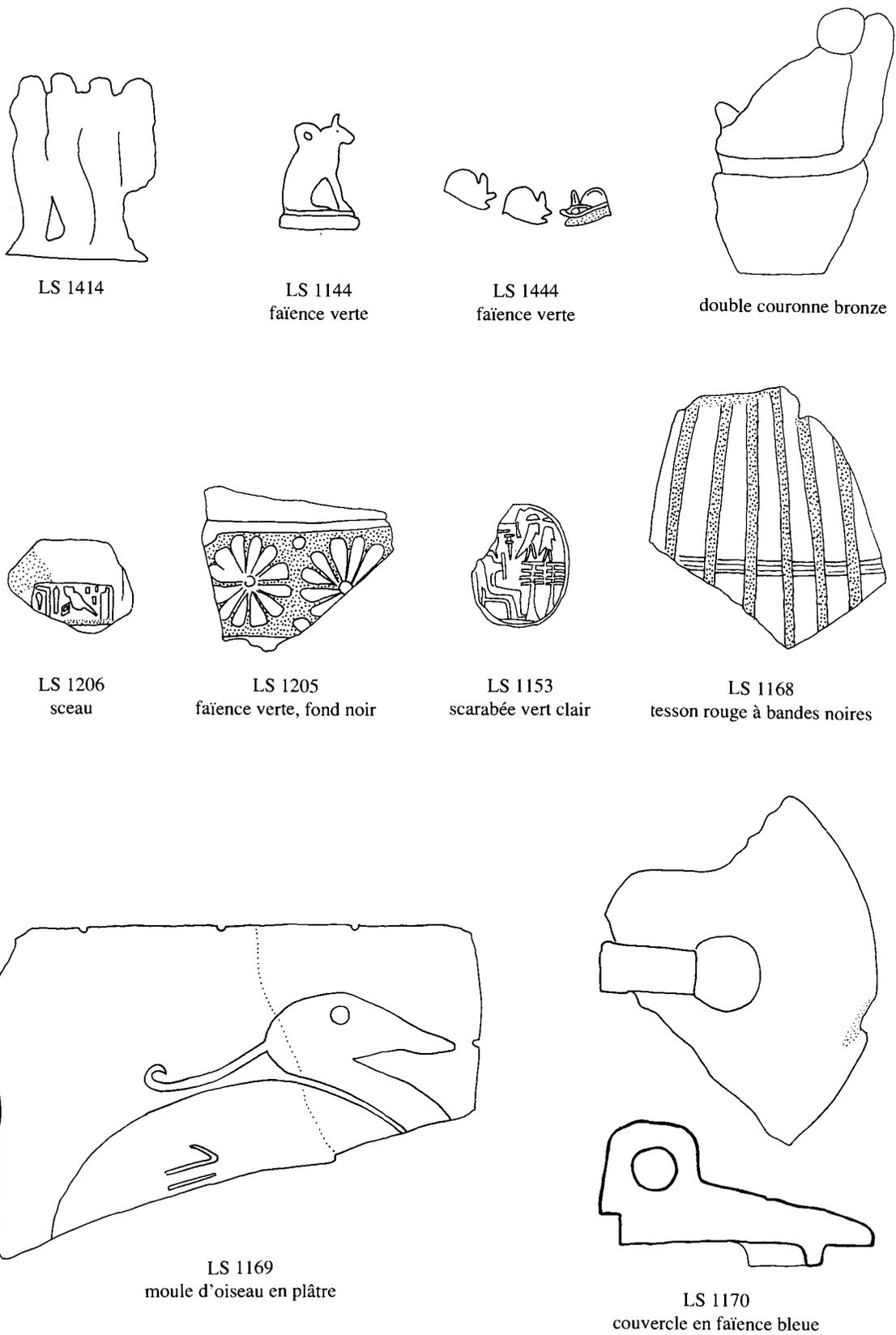


Fig. 3. — Objets de la favissa I.

- 1181 assiette rouge
- 1183 fragment d'un bol, faïence bleue
- 1192 et 1193 lot de cols de cruches avec anses s'attachant au-dessus de la lèvre
- 1193 col de cruche
- 1195 poids tronconique
- 1205 fragment de faïence avec motif floral vert clair sur fond noir
- 1206 empreinte d'un sceau
- 1444 lot d'éléments de collier ; chien en faïence verte avec un anneau sur le cou ; trois *oudjat* ; groupe de quatre petits personnages en bronze.

En plus de ces objets, le carnet de fouille donne les croquis de tessons non enregistrés qui avaient été envoyés à l'atelier de dessin. Ils sont reproduits avec un point d'interrogation après le sigle LS. On note la présence dans la *favissa*, de charbons et de fragments de vases d'albâtre.

Les figures 4 et 5 donnent le dessin des principaux objets provenant de la *favissa* II, au sud de la même ruelle :

- LS 1125 lot d'ostraca (6 à 8 lignes)
  - 1134 pot à cuire
  - 1149 couvercle
  - 1155 vase
  - 1156 et 1158 fragments d'un vase (?) en granit noir
  - 1157 bol à fond bombé, haut col évasé, pâte fine décor de lignes noires
  - 1159 peson ou contrepoids en tronc de pyramide, poids : 38,47 g
  - 1160 poids tronconique (?), poids : 41,60 g
  - 1161 col de vase avec anse
  - 1162 et 1163 tessons à décor floral
  - 1164 bol avec inscription en démotique
  - 1166 haut d'une jarre à une seule anse, pâte rouge, engobe blanc décor de bandes sur la panse
  - 1174 lot de lèvres de vases très fines, pâte rouge
  - 1178 fond de vase, décor noir
  - 1180 bol
  - 1179 figurine érotique, harpiste (?), faïence verte double face
  - 1184 col d'amphore
  - 1189 col de jarre avec anse
  - 1190 fragment de granit noir inscrit au nom d'un prêtre d'Amon
  - 1194 quatre bols
  - 1223 lot d'ostraca, un en hiéroglyphique
  - 1224 lot important de calices à petit pied, l'un avec inscription en démotique.

La *favissa* III (sur la petite place au débouché de la ruelle, entre l'angle nord-ouest de la maison C et le mur de la maison D) contenait trente-cinq ostraca ; la quatrième (4 m plus à l'est), plusieurs centaines de tessons, un ostrakon sur un éclat de calcaire et une monnaie entièrement fruste (à rechercher dans les magasins de Karnak).

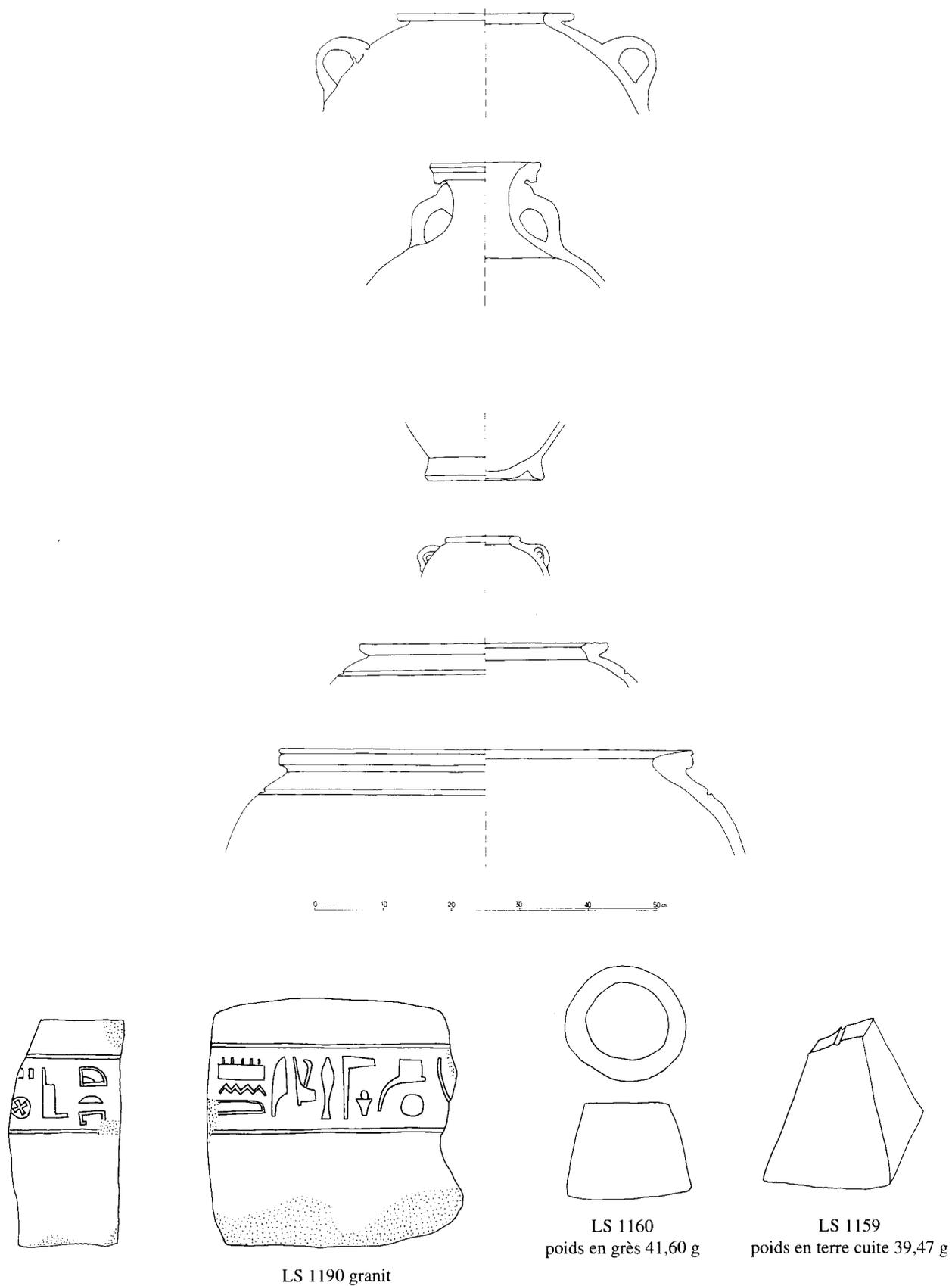


Fig. 4. — Objets de la favissa II.



## IV. LES MAISONS

### *LA MAISON A (carrés 45-46, fig. 6-7)*

#### **Situation**

Cette maison, la plus vaste des sept mises au jour, occupe au sol une surface presque carrée de 14,00 x 15,00 m. Un passage (large de 1,25 m) l'isole du rempart dont le parement était délabré lors de la construction de la maison ; il a été, alors, consolidé pour éviter les chutes de briques dans le passage.

Des ruelles et impasses l'encadrent au nord et au sud. La partie sud-ouest est détruite. Il n'en subsiste que l'arase peu distincte de la fondation du mur ouest d'une largeur exceptionnelle (2,15 m). Elle était probablement en soutènement puisque la maison dominait la pente descendant vers le Lac. Accolé à l'angle nord-ouest de cette fondation, un départ de mur étroit (en 11) peut faire penser qu'une dépendance lui fut accolée, peut-être le départ d'un escalier ou d'une rampe donnant accès à la porte d'entrée depuis la ruelle en contre-bas.

#### **Matériaux et mise en œuvre**

Les maçonneries, en fondation et en élévation, sont, pour la plupart, en briques de terre crue de 40 x 20 x 15 cm comme celles du rempart de Thoutmosis III<sup>14</sup>, d'où elles ont peut-être été récupérées ; car, nous le verrons, toutes celles des autres maisons sont de dimensions plus petites. Des joints plus ou moins épais donnent aux murs l'épaisseur voulue.

Les fondations s'enfoncent jusqu'à z.78,46 à l'angle sud-est où elles reposent sur l'arase d'une construction antérieure en la débordant (probablement contemporaine des « maisons des prêtres »).

Les murs des façades sont, à l'arase, larges de 1,30 à 1,40 m. Les parements extérieurs ont un fruit de 10 cm par mètre en élévation et en fondation. Au-dessus du sol de la rue, ils sont grésés, sans aucune trace d'enduit. Les assises sont concaves des angles au centre des façades (flèche de 30 cm sur une longueur de 15 m). Des boulins de bois distants de 60 à 80 cm traversent les murs de part en part chaînant les maçonneries en se croisant dans les angles<sup>15</sup>.

Les murs de refend ont 80 et 100 cm de largeur suivant le nombre de briques en œuvre ; la figure 6 donne les différents types d'appareil. Ils varient à chaque lit afin d'éviter que les briques de même disposition se superposent.

Les sols intérieurs devaient s'établir à  $\pm$  z.80,25.

#### **Le « grésage » des façades extérieures**

L'aspect des parements, parfaitement plan et grésé, surprend à première vue. Il procède d'une nécessité technique. Le « grésage » est, pour un mur en briques de terre crue avec fruit, l'équivalent du ravalement pour les pierres d'un pylône. En effet, les briques, comme

14. Voir *supra*, n. 9.

15. Pas de bois vertical sur l'angle comme il est indiqué sur une reconstitution schématique d'un angle de mur à Socnopaiou Nesos in M. Nowicka, *op. cit.*, p. 39, fig. 4. Mais bien horizontaux, croisés dans les angles.

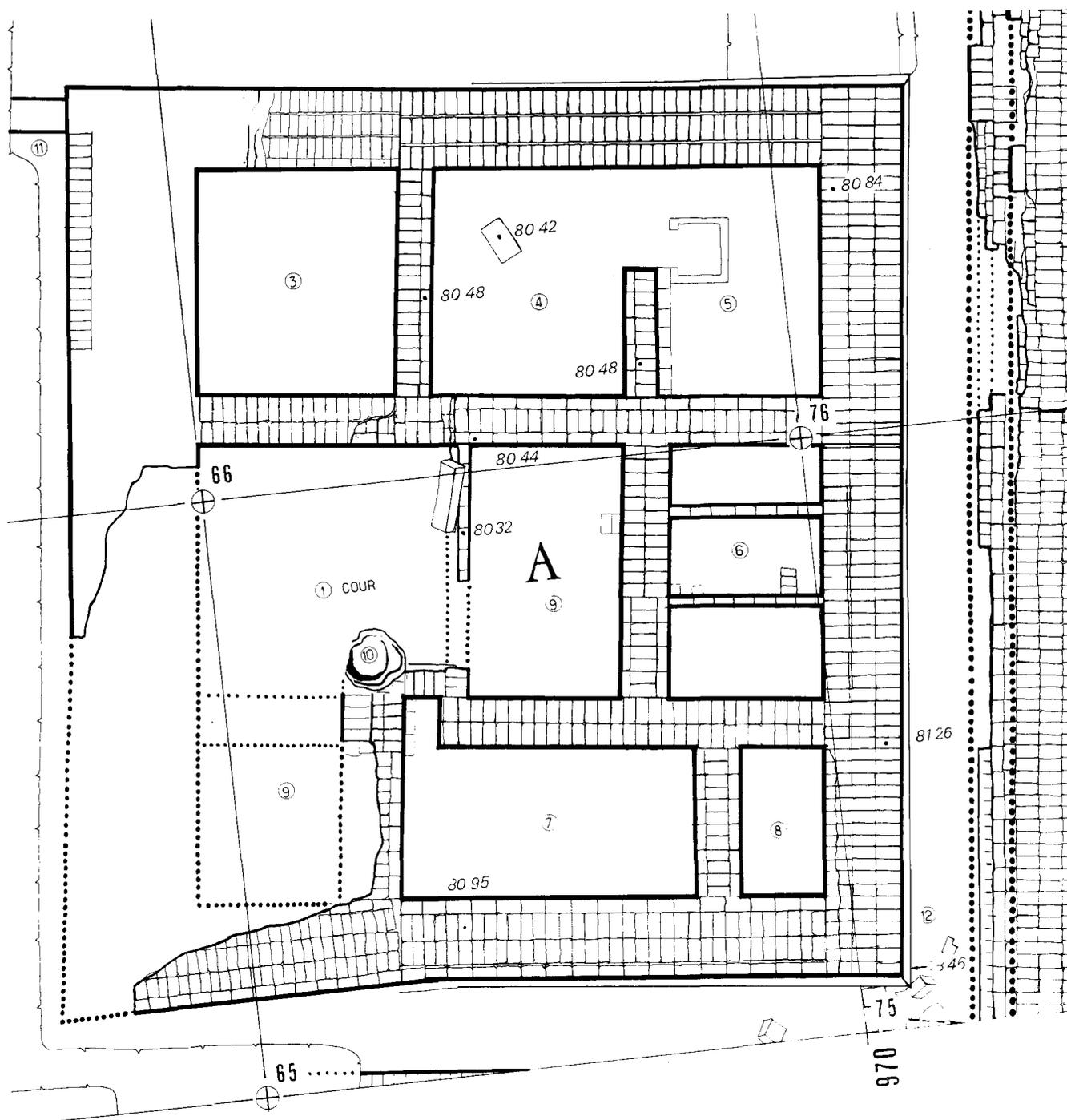


Fig. 6. — Plan de la maison A avec indication des divers types d'appareil de briques.

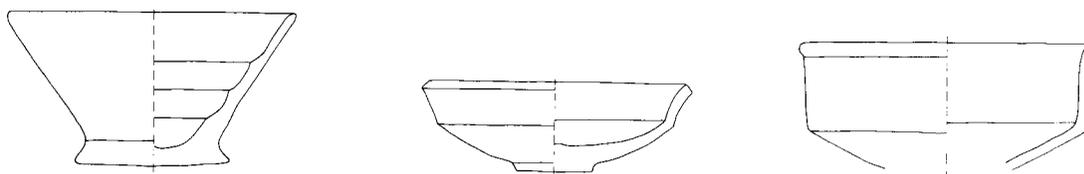


Fig. 7. — Céramiques trouvées dans l'angle sud-est de la maison.

les pierres, sont des parallélépipèdes posés en retrait à chaque assise. Pour obtenir un parement plan et non pas en dent de scie, il faut abattre l'arête supérieure (ce qui n'a pas été fait au I<sup>er</sup> pylône de Karnak demeuré inachevé). Or, cet abattage ne peut se faire sur un matériau fait de limon et de sable comme les briques, que par frottement et usure, un « grésage ».

### **Le plan**

Aucun seuil, aucun jambage de porte n'est conservé, en sorte que l'économie intérieure ne peut être qu'hypothétique. La porte d'entrée a pu se trouver à l'ouest et introduire dans une cour (1 du plan, fig. 6, se référer aux plans des maisons B et C, cf. *infra*, p. 314, 317). À l'appui de cette hypothèse, il est à remarquer que le mur ouest en soutènement s'implante sur le prolongement et à l'aplomb de la rive est de l'ancienne rue des « maisons des prêtres ». La permanence des tracés des rues d'un état à l'autre est fréquente.

La partie arrière de la cour supposée devait être couverte en 2 par un auvent suggéré par les vestiges d'une bordure de trottoir et un piédroit en pierre basculé sur son arase. Cette cour introduisait dans sept (?) pièces réparties sur son pourtour. En 5, arase d'une sorte de bac carré ouvert vers l'ouest. La pièce 6 est divisée en trois par deux lignes de briques, trop étroites pour être des refends. En 9 (par comparaison avec le plan de la maison C, cf. *infra*, p. 317) on est tenté de restituer un escalier. Au point 10, une excavation creusée dans un sol de terre dure était remplie de terre meuble avec quelques tessons peu caractéristiques.

### **Le mobilier**

Les seuls objets intéressants proviennent du point 12, dans le passage entre l'angle sud-est, le rempart et la maison G. À la cote  $\pm z.79,00$ , un éboulement de pierres de taille et une auge renversée recouvraient un ensemble de poteries (dont cinq bols de même type), à  $z.78,50$ , soit au niveau de la première assise de fondation (fig. 7).

## **LA MAISON B DITE « MAISON DU POTIER » (fig. 8-11 ; pl. I b-II a)**

### **Situation**

Cette maison, plus petite que la précédente, occupe comme elle un espace presque carré (8,40 x 8,20 m). On a vu (cf. *supra*, p. 302) que c'est sur l'arase de son angle nord-ouest qu'a été placée la station topographique de triangulation et de nivellement à laquelle sont rattachées toutes les cotes citées.

À l'est, la maison jouxte le rempart, sans le passage existant à l'arrière de la maison A. Le pied de la fondation du rempart (par suite du fruit des parements) se trouve sous les fondations du mur est de la maison. Le mur nord est accolé au mur sud de la maison C, sans liaison des maçonneries.

La porte d'entrée, en 9, s'ouvre sur une ruelle qui la sépare à l'ouest de la maison F. L'état de conservation et le mobilier permettent de reconnaître la destination, artisanale semble-t-il, des pièces.

### **Matériaux et mise en œuvre**

La maçonnerie est en briques de 30 x 15 x 10 cm et non plus 40 x 20 cm comme à la maison A. Il apparaît que des maisons voisines et contemporaines peuvent avoir des briques de dimensions différentes.

Les murs n'ont pas la puissance de ceux de la demeure A. En façades, ils sont larges aux arases de 70 à 75 cm, mais ils sont plus larges au pied en raison du fruit des parements

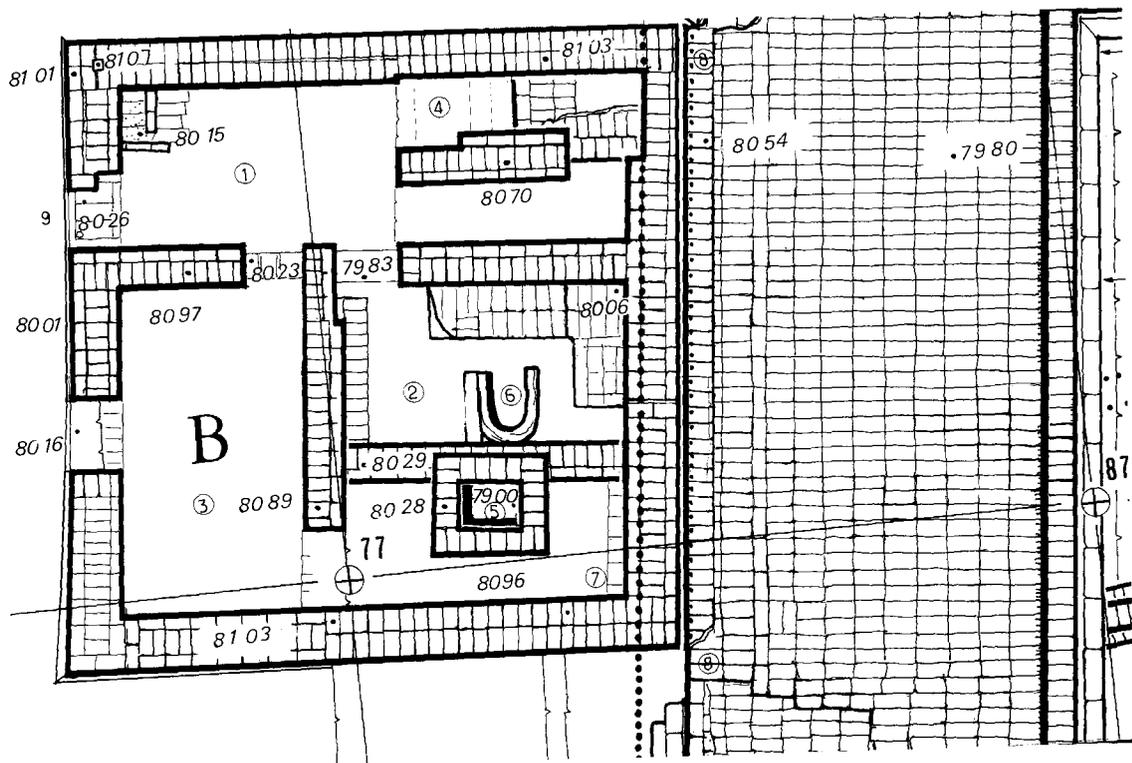


Fig. 8. — Plan de la maison B.

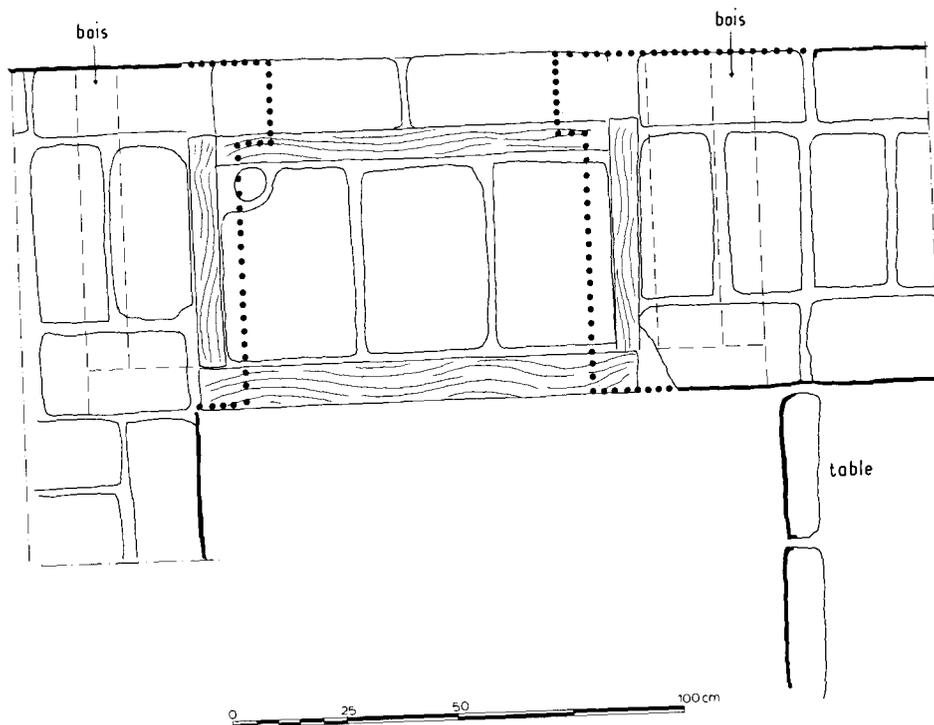


Fig. 9. — Maison B : porte d'entrée 9.

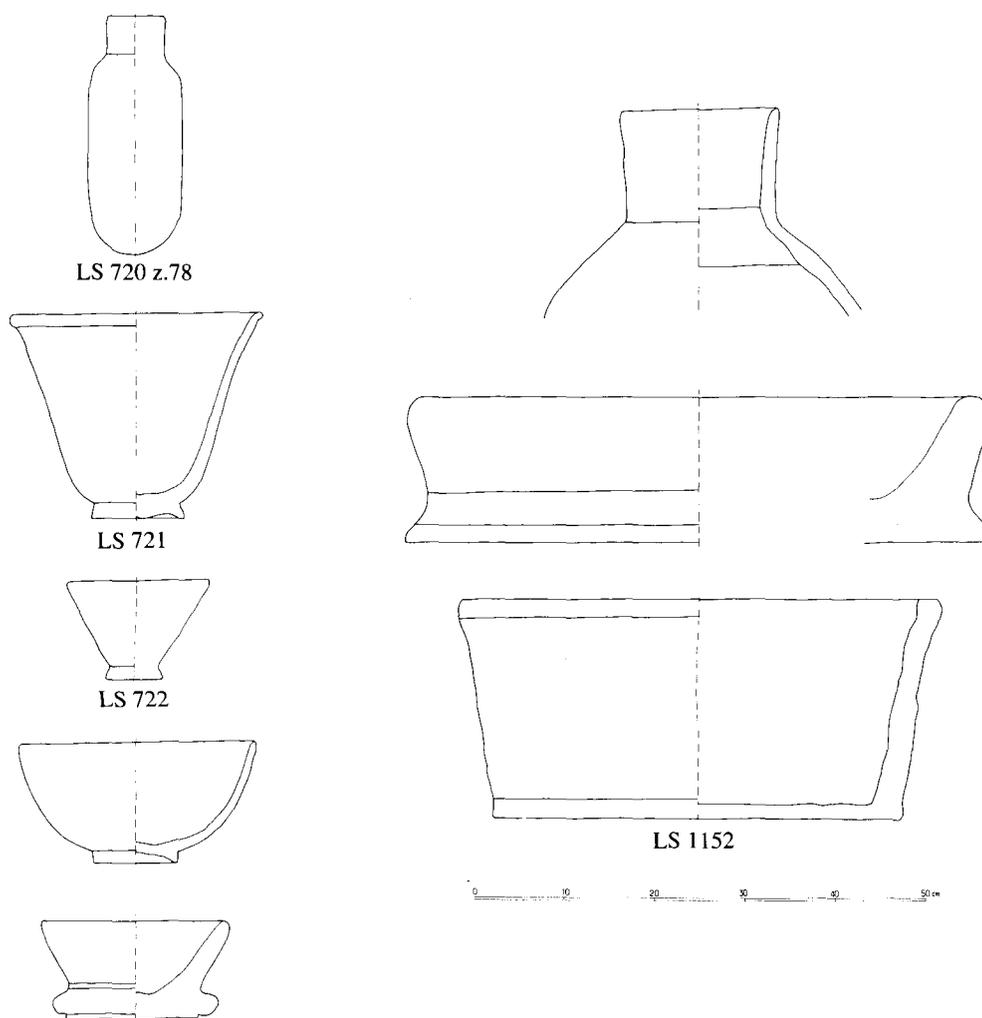


Fig. 10. — Céramiques de la maison B.

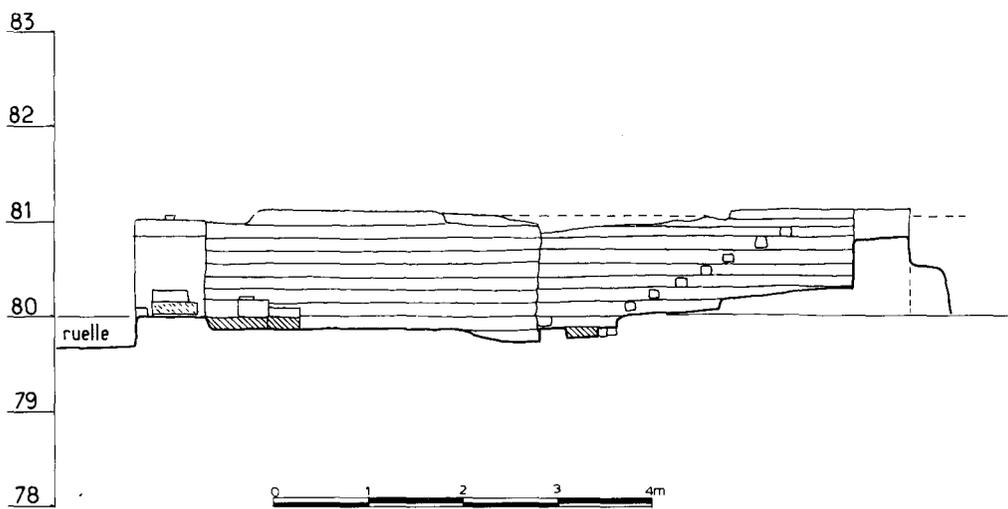


Fig. 11. — Coupe sur l'escalier de la maison B.

extérieurs. Cet élargissement est obtenu par un épaississement des joints. Les refends ont une largeur moyenne de 55 cm.

Les jambages de la porte d'entrée ont disparu. La figure 9 donne le plan du seuil. Un cadre rectangulaire en rondins de bois ancré dans la maçonnerie portait ces jambages. Il entoure les dalles du seuil (z.80,14). Au cours d'un second état, les sols s'étant exhaussés, le seuil fut surélevé par des briques de terre crue (z.80,24) (pl. II a).

### *Le plan, l'escalier et le mobilier*

Le plan comprend quatre espaces. La porte d'entrée introduit dans une courette (en 1 du plan) qui est dans l'angle nord-ouest (sol, z.79,90) avec, en vis-à-vis, une cage d'escalier à deux volées tournant autour d'un noyau rectangulaire. Au sud de la courette, deux portes contiguës donnent accès à deux pièces à usage artisanal (2 et 3). Dans la pièce 2, au centre de sa partie sud, se trouve un foyer carré rempli de cendres. Ses parois intérieures sont fortement calcinées. La sole (z.79) est accessible par un portillon ouvert dans le côté est. Le côté nord découpe un muret qui partagea la pièce dans un premier état. Le pourtour du foyer est également rempli de cendres contenant des tessons et quelques ossements. Parmi les tessons, des fragments d'un mortier, d'un grand et épais plateau (fig. 10) et une panse de vase décorée de bandes blanches sur un engobe rouge.

C. Traunecker, qui avait surveillé le chantier pendant un de mes déplacements au Caire, a remarqué que l'angle sud-est de cette pièce est construit sur une butte de remblais dans laquelle il a trouvé deux squelettes, l'un, très incomplet, d'un adulte ; l'autre, au-dessous, d'un adolescent. Le maître d'œuvre de la maison devait connaître leur existence puisqu'il a pris le soin de faire enjambrer la butte par la maçonnerie au lieu de la raser.

Dans la partie nord de cette même pièce 2, des banquettes sont adossées au mur. Un dispositif 6, en forme de U, a dû avoir une destination en rapport avec le foyer 5. Ce mobilier recouvre des murs d'un état antérieur. La pièce 2 communique directement par une porte avec la pièce 3 qui a pu servir de magasin aux objets fabriqués. Sur le seuil de la porte donnant sur la courette à z.80,25, deux ostraca de 8 et 10 lignes, LS 1217 furent recueillis (à déchiffrer).

Les pièces d'habitation devaient se trouver à l'étage. Les marches de l'escalier qui y conduisaient reposaient sur des boudins de bois dont les trous d'encastrement dans les murs d'échiffre donnent le nombre de marches de la première volée, sept. La pente était faible (fig. 11). La hauteur sous plafond du rez-de-chaussée ne devait guère dépasser 2,10 à 2,25 m. La soupenne couverte par la seconde volée avait ses murs plâtrés. Sur son sol se trouvaient plusieurs poteries, dont les fragments plus ou moins complets de trois mouffles de potier. Leurs parois intérieures sont couvertes d'un émail noir ou bleu azur. Dans l'un d'eux, un bol à glaçure bleue demeure collé par l'émail à la paroi (LS 1152) ; sur la paroi extérieure on distingue l'empreinte de la trame d'une toile (?) (fig. 10). L'artisan habitant cette maison, à voir ces objets, était probablement un potier.

Sous le noyau de l'escalier et les banquettes de la pièce 3, il a été dégagé des arasements de murs et d'un mobilier qui ne peuvent être interprétés sans démontage de l'installation les recouvrant.

### *LA MAISON C (fig. 12-16 ; pl. II b)*

#### *Situation et abords*

Cette maison contiguë à la maison B est, comme elle, adossée au rempart et carrée (8 m de côté). Elle paraît avoir été également la demeure et l'atelier d'un artisan.

Le mur est (5 sur la coupe, fig. 13) a été détruit par les ouvriers du « son et lumière ». Il était en partie fondé sur une partie écroulée du parement du rempart 7. Un sondage (voir

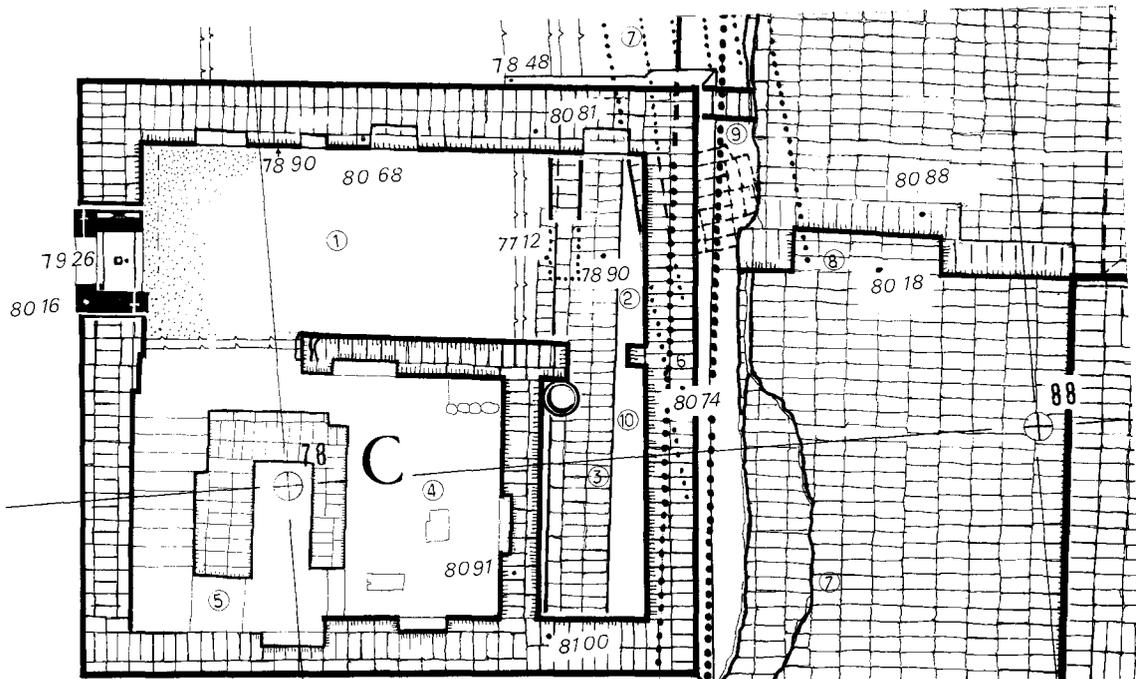


Fig. 12. — Plan de la maison C.

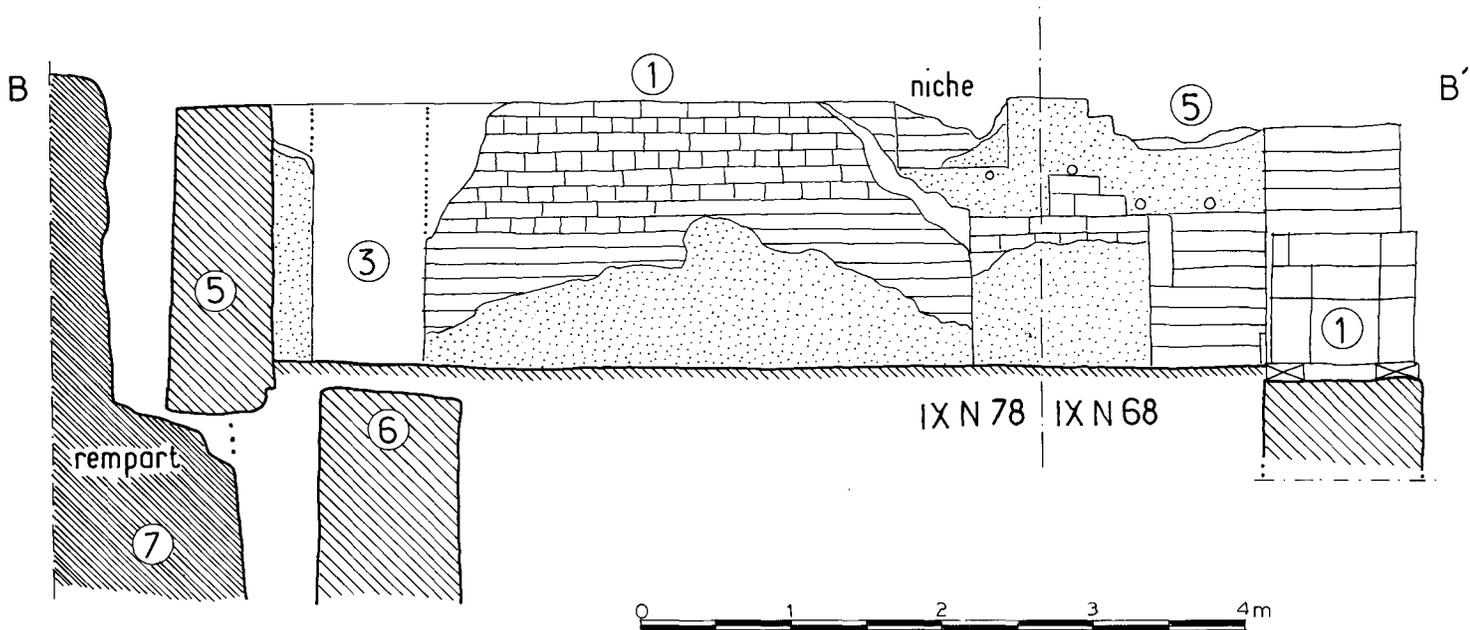


Fig. 13. — Coupe est-ouest sur la salle 1 de la maison C et les fondations.

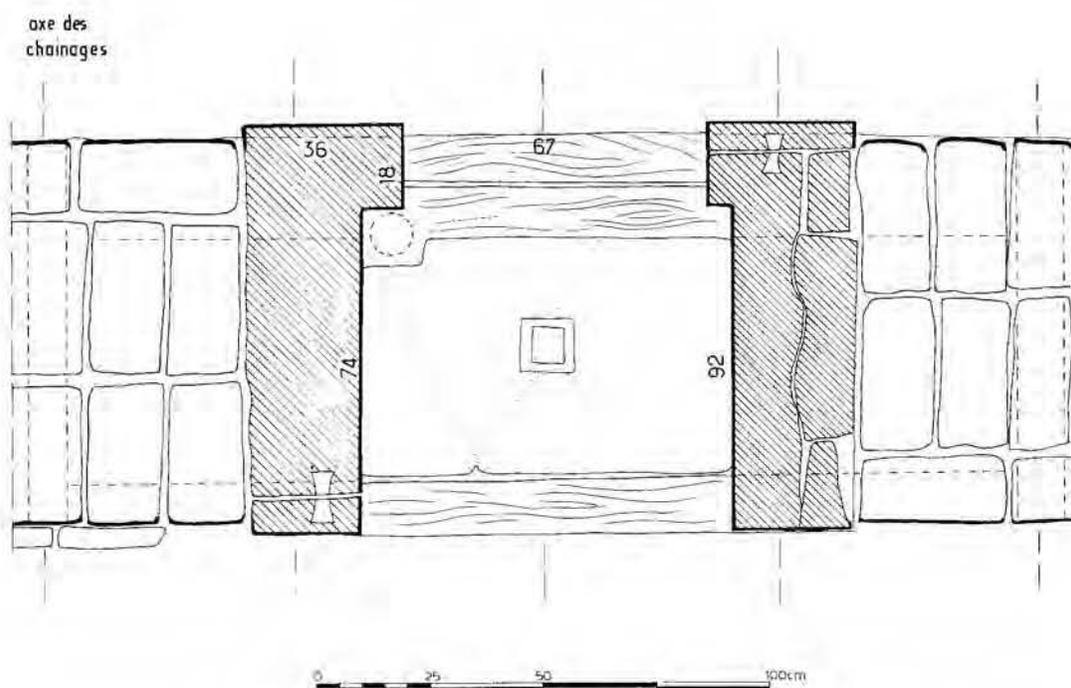


Fig. 14. — Plan de la porte d'entrée de la maison C.

la coupe, fig. 13 et cf. *infra*, p. 336) a fait apparaître sous les pièces de l'est un mur 6 dont le niveau correspond à celui des « maisons des prêtres ». Le même sondage a mis au jour (à  $\pm$  z.75,75 m), sous une couche de déblais de 90 cm d'épaisseur sur laquelle est fondé le rempart, un mur puissant 13, fig. 33. Il est donc antérieur à Thoutmosis III<sup>16</sup>. On verra (cf. *infra*, p. 336) qu'il se prolonge sous le mur est de la maison D et qu'il date du Moyen Empire.

Quelques murs enduits, construits en 8 sur l'arase du rempart 7 (1 m plus haut que les sols intérieurs de la maison, z.79,20 m) peuvent être des vestiges d'une construction contemporaine de la maison C. L'un d'eux jouxtait son angle nord-est (fig. 12, point 9).

#### *Matériaux et mise en œuvre*

Briques de 33 x 16 x 8 à 10 cm.

Les parements des murs extérieurs ont le fruit et les assises concaves décrites plus haut ; les parements intérieurs ont tous des traces d'enduit blanchi à la chaux. Le pied de quelques murs est protégé par de petites orthostates (paliers bas de l'escalier), (fig. 13, 15). Les jambages de la porte d'entrée, demeurés *in situ*, sont en pierres de taille assemblées par des mortaises en queue-d'aronde et la pierre de seuil passe sous les piédroits (fig. 14). Elle est fondée sur des pièces de bois qui encadrent des briques. Ce cadre est au même niveau qu'une assise du mur, chaîné chaque 60 cm par des pièces de bois le traversant de part en part.

Des parties de plafond écroulées sur les sols, portent l'empreinte de nattes et de solives. Elles recouvrent des objets qui ne peuvent donc être intrusifs.

16. *Karnak VI*, 1980, p. 45, installation 1-2. La figure 16 donne le plan de l'un de ces murs d'enceinte. Sur la figure 17, on voit ce même mur en coupe et la stratigraphie des couches durant lesquelles il a vécu.

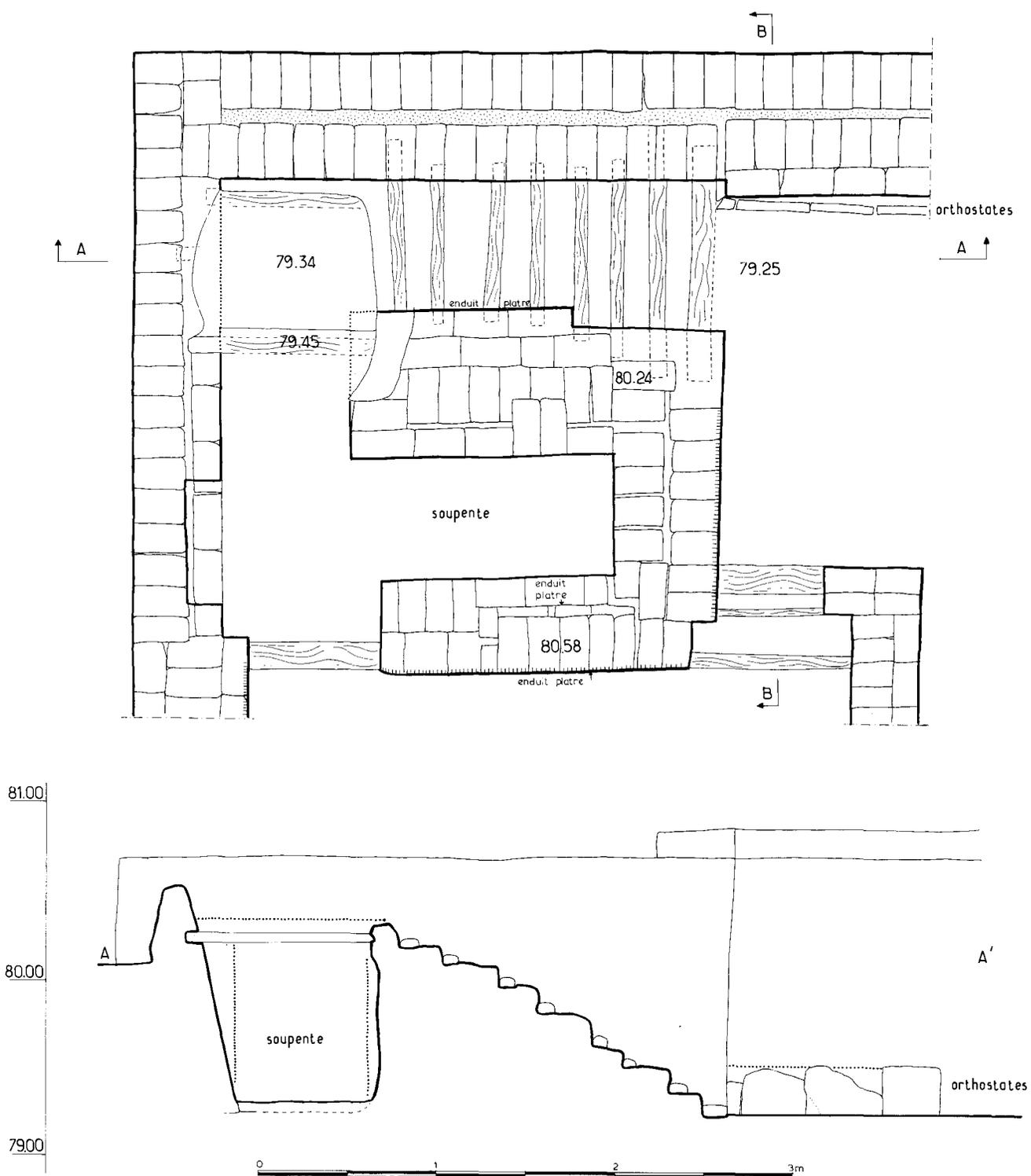


Fig. 15. — Escalier de la maison C, plan et coupe.

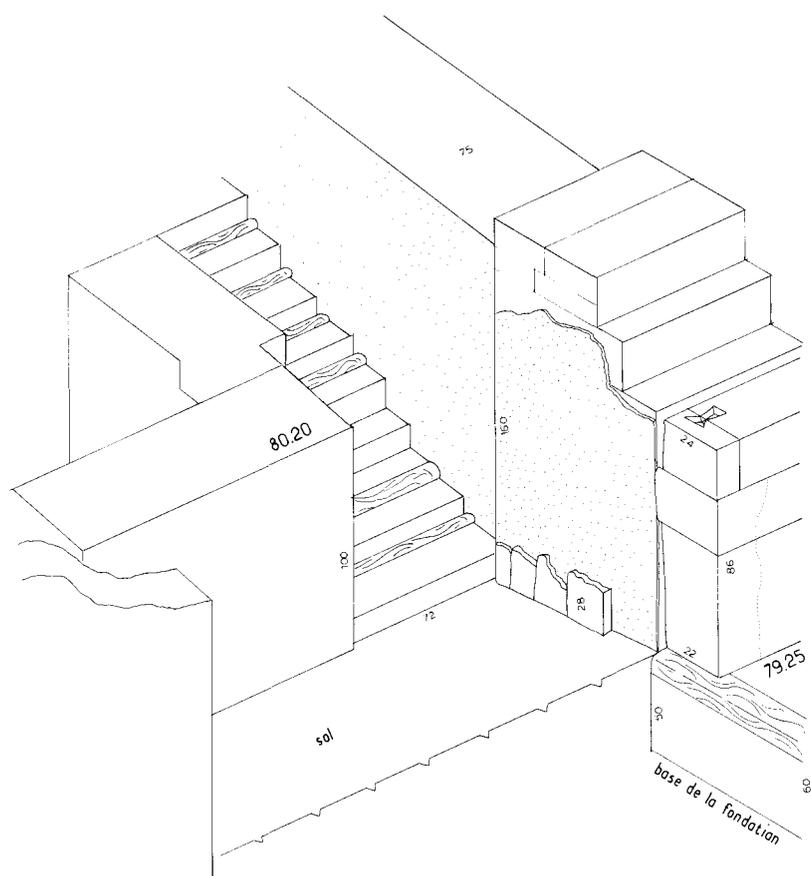


Fig. 16. — Escalier de la maison C, perspective.

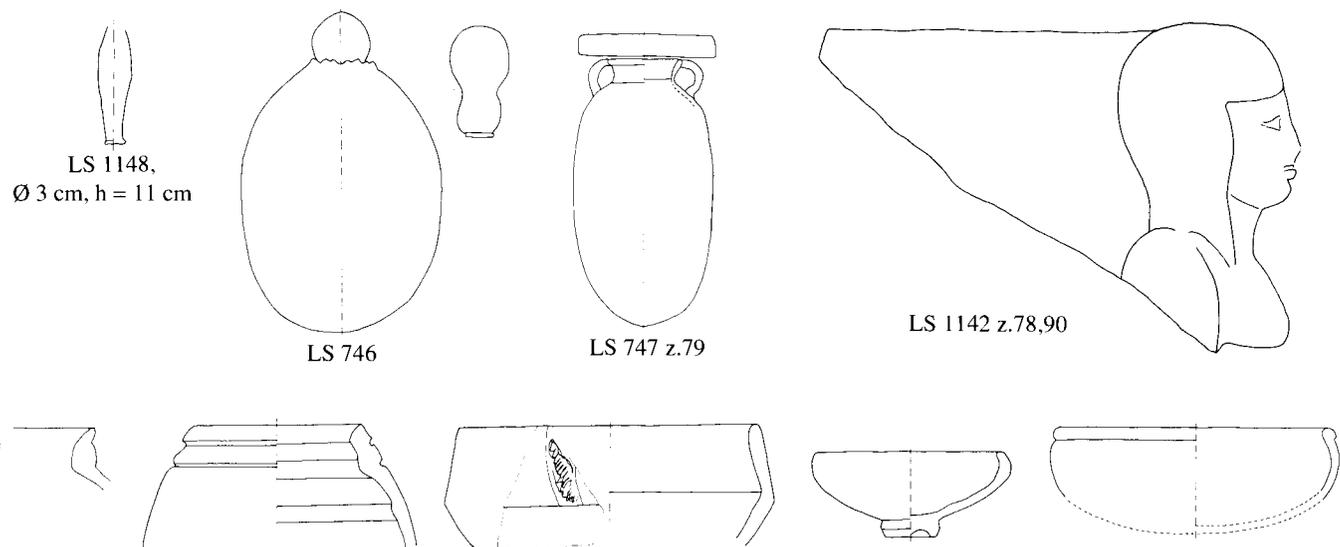


Fig. 17. — Objets provenant de la maison C.

### *Le plan, l'escalier et le mobilier*

Le plan est une variante du dispositif de la maison B.

La porte d'entrée s'ouvre sur une courette rectangulaire 1, sol à z.79,25. Sous ce sol, se trouvaient deux jarres couvertes, l'une d'un petit vase renversé, l'autre d'une pierre plate (LS 746 et 747), fig. 17. Deux placards sont creusés dans le mur nord.

La cage de l'escalier en 1 est, non plus face à la porte, mais immédiatement à droite (fig. 12). Sur le palier de départ, à z.79,40 m, se trouvaient trois bols intacts, imbriqués les uns dans les autres (LS 1140 et 1212). L'escalier est à trois volées : deux parallèles de part et d'autre d'un noyau rectangulaire et une plus courte de deux marches les reliant (fig. 15 et 16). Les marches de la première volée reposaient sur un massif plein. Les contremarches, hautes en moyenne de 13,6 cm, étaient fixées sur des boulins dont les mortaises d'encastrement dans les murs latéraux donnent la largeur des marches, près de 30 cm ; la pente est très faible. La deuxième volée n'était plus sur terre-plein mais portée par des solives. La hauteur sous plafond à la dixième marche n'était que de 1,36 m. Là commençait une sou-pente couverte par le palier et la troisième volée. Nous y avons trouvé, en surface, la coupelle LS 1150, l'ostracon 1220 et, sur le sol, les fragments d'un vase en fritte verte, un bol et une gourde en forme d'aryballe (fig. 17). Les premières marches et l'arase du noyau étaient couvertes de fragments d'une voûte écroulée d'où provient un scarabée de couleur verte, inscrit (à faire étudier LS 1153).

Au fond de la cour, un muret a été ajouté au cours d'un second état de la demeure (son extrémité est plaquée contre l'enduit du mur nord). Il crée un sas en 2 du plan qui introduit dans une pièce en longueur, 3 ; près de sa porte, un grand bassin. Entre cette pièce 3 et l'escalier 5, une seconde pièce 4, plus vaste, est accessible par le palier bas de l'escalier. Le sol (z.79,20) était couvert par des fragments de solives et autres débris du plafond. Sous ces gravats, il a été mis au jour un jambage en pierre basculé, des blocs et des éclats d'un albâtre très blanc, des tessons vernissés à pâte blanche (glaçure vert-bleu), un flacon du type dit « alabastrum » (LS 1148) (fig. 17), un ostracon (LS 1216). À l'angle nord-est, en 8, dans un défoncement du sol rectangulaire et bordé de pierres, se trouvaient, parmi des tessons, des fragments d'une statue en quartzite rouge d'Aba. Elle porte un cartouche de la Divine Adoratrice Nitocris dont il fut le majordome (LS 1142). Ces divers objets font penser qu'il s'agissait de la maison d'un sculpteur. D'autant qu'à proximité, dans des terres remblayant la maison F, a été recueilli un modèle pour sculpteur en calcaire représentant une tête de rapace (LS 467).

Au début des fouilles, pendant nos congés de l'été, un fragment d'une tête en basalte se raccordant à une statue du même personnage Aba, trouvée par G. Legrain dans la Cour de la Cachette, a également été dégagée dans le secteur de la maison C (pl. V)<sup>17</sup>.

### *LA MAISON D (fig. 18, 23 ; pl. III-IV)*

#### *Situation et abords*

Cette maison occupe une surface de 10,75 x 8,80 m. Elle est la mieux conservée des sept mises au jour. Certains murs, lors des dégagements, étaient conservés sur une hauteur de 3 m du bas des fondations à l'arase, soit une hauteur de 1,85 m au-dessus des sols intérieurs qui sont à la cote moyenne z.78,55.

17. *Karnak d'Égypte*, p. 201, fig. 170. Aba était connu par sa tombe identifiée sur la rive gauche. « The first complete statue of Aba », *Karnak V*, 1975, p. 111.

Un étroit couloir ( $\approx 70$  cm) en 10 du plan (fig. 18 ; pl. III a) la sépare du parement du rempart 12. Celui-ci a été retaillé pour créer un escalier, 11, permettant d'accéder à son arase qui domine le rez-de-chaussée de la maison. À l'ouest, une ruelle à peine plus grande que le couloir l'isole de la maison E. La porte d'entrée percée dans le mur sud s'ouvre sur une impasse plus large.

### *Matériaux et mise en œuvre*

Briques de  $32 \times 16 \times \pm 12$ . La qualité de l'exécution des maçonneries est exceptionnelle. Les murs extérieurs, larges de 1,07 m à l'arase (z.80,50) et aux angles, sont légèrement plus minces au centre des façades. Les lits ne sont pas horizontaux, mais incurvés à partir des angles, et les parements des façades extérieures ont un fruit accentué. Il s'ensuit que le volume de la maison était en tronc de pyramide avec des faces légèrement concaves. L'appareil est soigné. Aucune trace d'enduits sur les parements extérieurs qui, par contre, ont été grésés. Lors du dégagement, nous avons été surpris par la régularité et la beauté de l'appareil, sa précision, la constance de l'épaisseur des joints, l'aspect de l'épiderme sur lequel apparaissaient de petits fragments de poterie usés par le grésage (sur cette technique, cf. *supra*, p. 311).

Les murs de refend sont larges en moyenne de 0,70 m ou de 0,60 m, suivant qu'ils sont faits de deux briques en boutisse ou d'une seule brique en carreau et d'une brique en boutisse. Les parements intérieurs étaient enduits, peints en blanc à la chaux et par endroits, surtout au nord, fortement calcinés.

Les maçonneries sont chaînées tous les 60 cm par des bois les traversant de part en part et se croisant dans les angles, comme nous l'avons observé dans les autres maisons ; mais ici, ils sont en plus grand nombre et répartis avec plus de régularité.

La porte d'entrée et les portes intérieures sont d'une construction élaborée mettant en œuvre des briques de terre crue, des pièces de charpente, du plâtre et des pierres de taille. La planche III donne une vue de l'état des lieux et la figure 20 une restitution du plan de la porte d'entrée et de la porte reliant la cour à la pièce 3 (d'après la poudre de bois trouvée dans les cavités correspondant à l'emplacement des poutrelles).

La stabilité des piédroits est assurée par un platelage de poutrelles indéformable passant sous les seuils et les pierres des jambages et se développant dans le mur de part et d'autre, comme nous l'avons déjà observé à la maison C, mais ici plus élaboré et mis en œuvre avec plus de soin.

À la porte d'entrée, la pierre de seuil a disparu et il ne subsiste des piédroits qu'une assise des tableaux. Par contre, ceux de la porte intérieure sont conservés presque entièrement. La même technique est utilisée dans ces deux portes. Pour éviter les gauchissements produits par les tassements des maçonneries en terre crue, jambages et seuils sont portés par le platelage, bâti composé de quatre sortes de pièces de bois (fig. 19-20 ; pl. IV a) :

- pièces a, de section rectangulaire, parallèles aux parements ;
- pièces b, de section rectangulaire, perpendiculaires aux pièces a et calant leurs extrémités ;
- pièces c, boulins de section ronde ;
- pièces d, quadrillage de poutrelles, traversant l'épaisseur des murs chaque 60 cm en moyenne.

Le même souci du détail se retrouve dans la cage d'escalier (pl. IV a). Elle a trois volées conservées, larges de 0,83 m. Son accès était fermé par une porte palière avec logement pour le vantail dans l'épaisseur du mur. Une seconde porte isolait la soupente aménagée sous la troisième volée. Son mode de construction est identique à celui de la maison C.

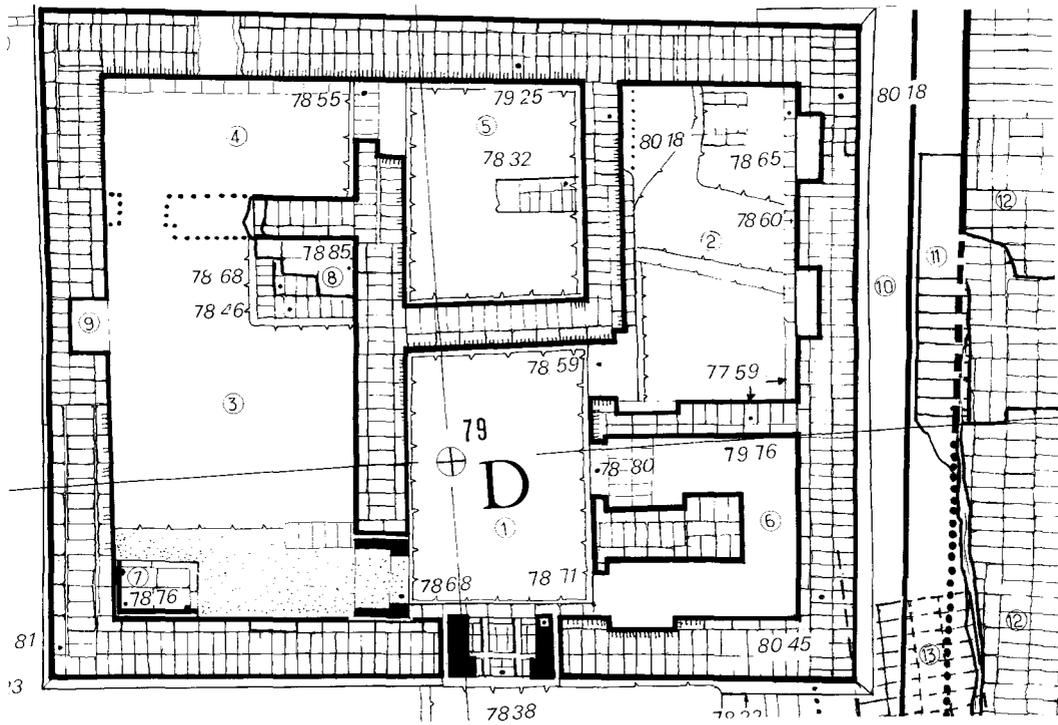


Fig. 18. — Plan de la maison D.

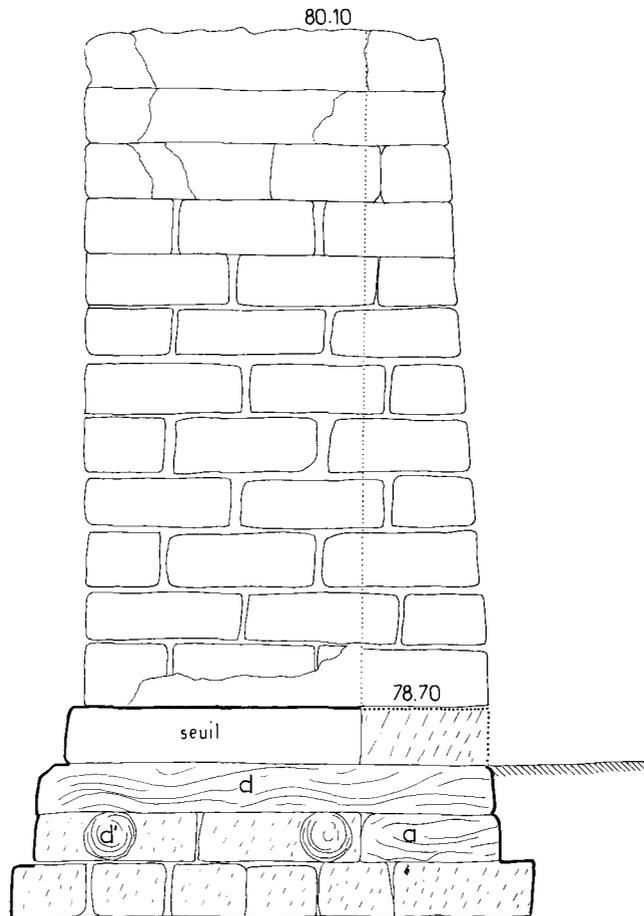


Fig. 19. — Coupe sur la porte d'entrée de la maison D.

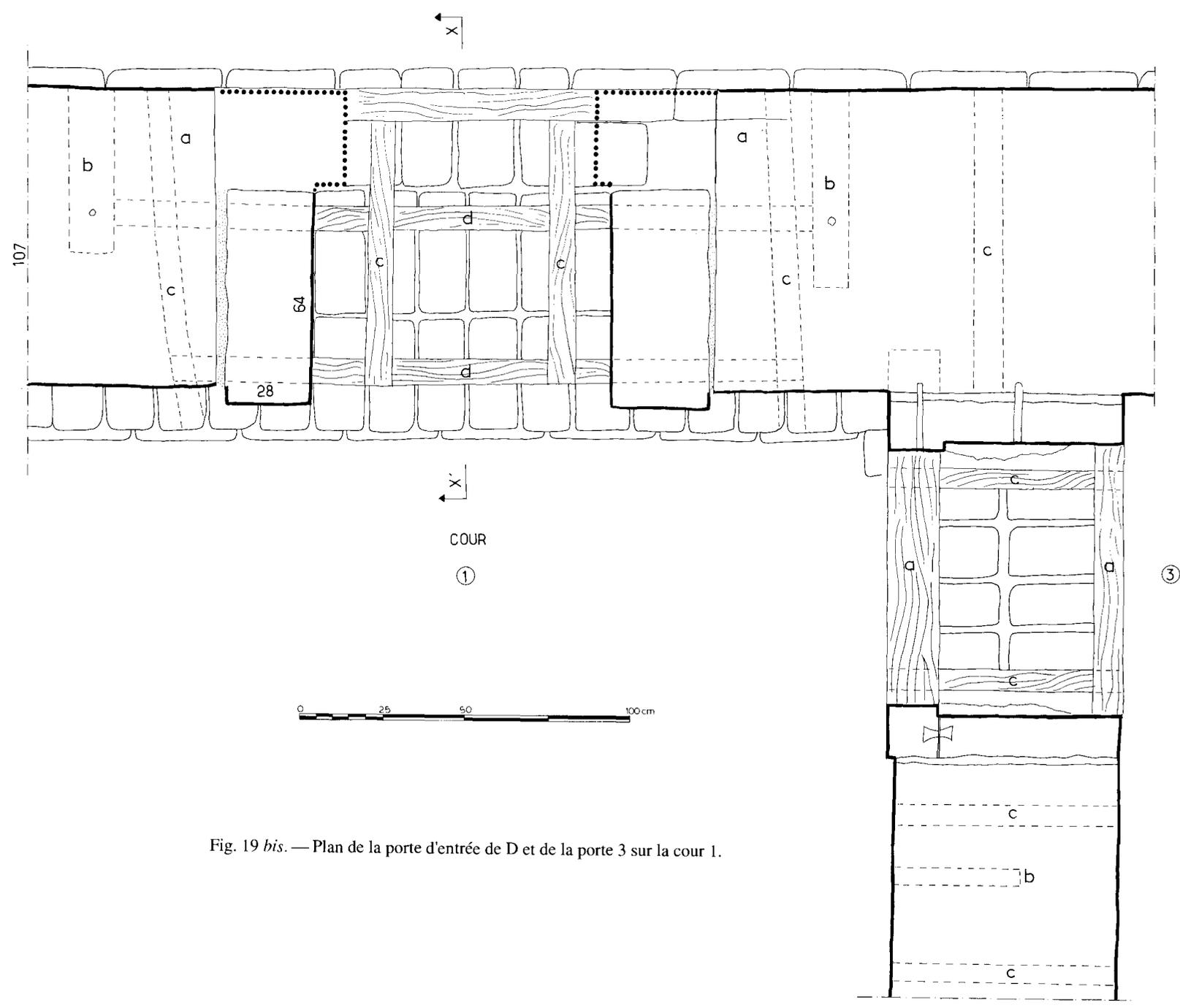


Fig. 19 bis. — Plan de la porte d'entrée de D et de la porte 3 sur la cour 1.

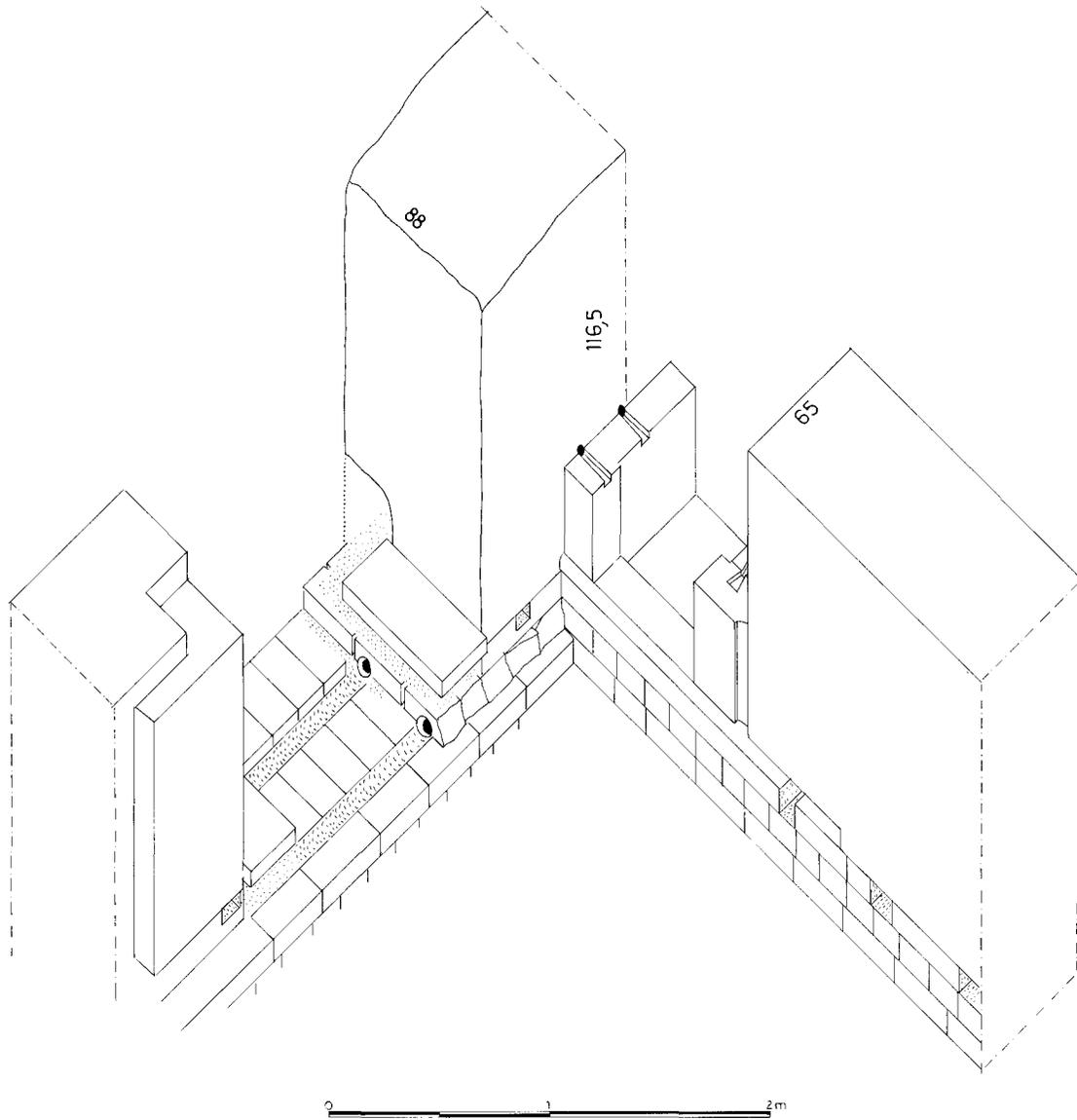


Fig. 20. — Portes de la maison D (axonométrie).

### ***Le plan et le mobilier***

La porte d'entrée introduit dans une courette rectangulaire (1 sur le plan). À sa droite, la cage d'escalier 6 (première volée et soupente) et la porte de la pièce 2 ; à sa gauche, la pièce 3 qu'il faut traverser pour atteindre les deux petites chambres 4 et 5.

La pièce 3 (dans l'angle sud-ouest), la plus grande des quatre, était la salle noble du rez-de-chaussée. Elle conserve en 9 une niche qui fut probablement l'allège d'une petite fenêtre donnant sur la ruelle ; car, dans celle-ci, en contrebas, a été trouvé un élément de claustra en pierre. Deux tables basses rectangulaires, en grès, fondées sur des assises de briques crues sont adossées aux angles nord-est et sud-ouest de la pièce, lui conférant un caractère particulier. Celle de l'angle sud-ouest, en 7, pourrait être une table d'offrandes (fig. 21 ; pl. IV b), elle est faite de quatre dalles encadrées, sur le devant, par une étroite bordure de dalles posées en délit. Les côtés jouxtant les murs sont surmontés par un placage de pierres scellées au parement par des goujons en queue-d'aronde. Ce placage est couronné d'un boudin et d'une corniche à gorge. L'autre table, en 8 (fig. 22), avait une composition analogue mais les placages pariétaux ont disparu. Il a été retrouvé un angle de corniche à gorge d'une hauteur plus grande que celle de l'autre table. Les mortaises de fixation des plaques contre le mur subsistent. Le dessus de la table était plâtré.

La pièce 3 introduit dans les deux petites chambres se commandant, 4 et 5. Il y a été trouvé une petite tête saïte (pl. V) (pendant l'été, en notre absence) et, sous le sol qui recouvre un muret d'un état antérieur, un lot de vaisselle dont le gobelet (LS 722). Une cache (ou un passage) a été creusée dans le mur nord sous le sol. Les deux poteries LS 720 (bouteille) et 721 (gobelet) en proviennent (fig. 23).

Dans la pièce 2, deux placards enduits sont aménagés dans le mur est et une seconde cache est creusée en sape sous le mur nord. Elle paraît s'être prolongée jusque sous le sol de la maison F.

Des sondages, faits dans cette pièce et à l'extérieur de l'angle sud-est jusqu'à la cote z.75,75, ont rencontré d'une part des murs de maisons, probablement contemporaines des « maisons des prêtres » et d'autre part, ont permis d'établir une stratigraphie. Il a été dégagé en 13, un puissant mur du Moyen Empire qui sera décrit cf. *infra* (p. 336).

### *MAISON E* (fig. 24-25)

#### ***Situation***

Cette maison, située à l'ouest de D, n'était pas achevée de dégager lorsque j'ai pris ma retraite (fin 1979) et ne l'a pas été par la suite. Édifiée sur la pente du talus descendant jusqu'au Lac (z.79,58 à l'est ; z.78,38 à l'ouest), ses murs ont été arasés dans un premier temps suivant cette pente, ensuite par les terrassements de la municipalité de Louqsor. Il n'est pas certain que les aménagements dégagés dans la partie basse à l'ouest soient du même état que ceux de la zone est dont la fouille n'a pas été terminée (voir fig. 24 les limites des dégagements).

#### ***Dispositions et mobilier***

E est à peine plus grande que D (12,00 x 9,60 m). Les murs extérieurs sont plus larges (1,00 à 1,15 m suivant la hauteur de l'arasement). Les murs de refend sont de largeur variable, 60 à 70 cm.

Dans les zones 1 et 2 du plan, les arasés des murs extérieurs ont seuls été dégagés sans atteindre les sols. La pièce 3 est restituée d'après des départs de murs dont les fondations sont à rechercher. Aucun seuil de porte n'a été observé.



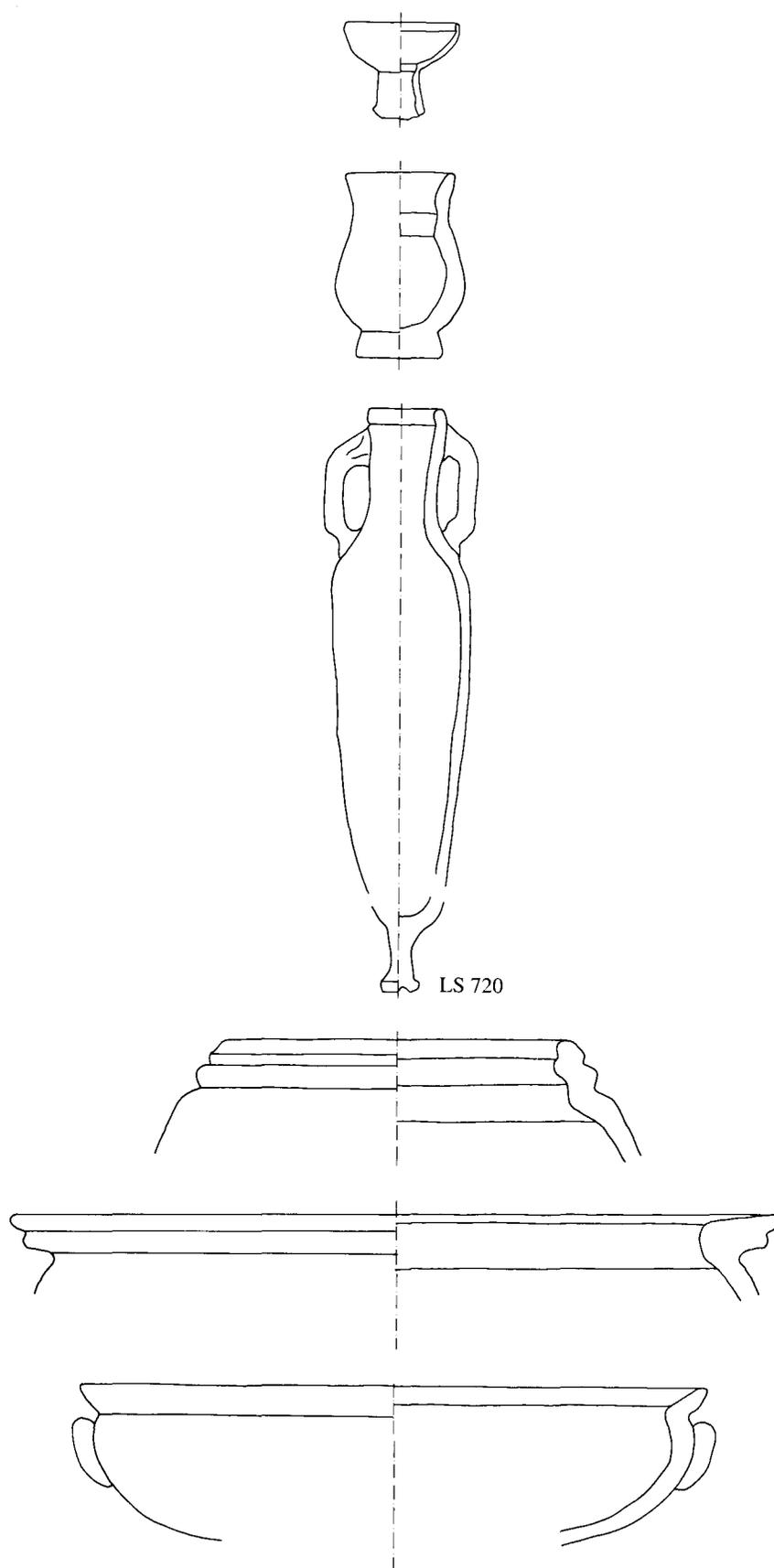


Fig. 23. — Céramique de la maison D, salle 5.

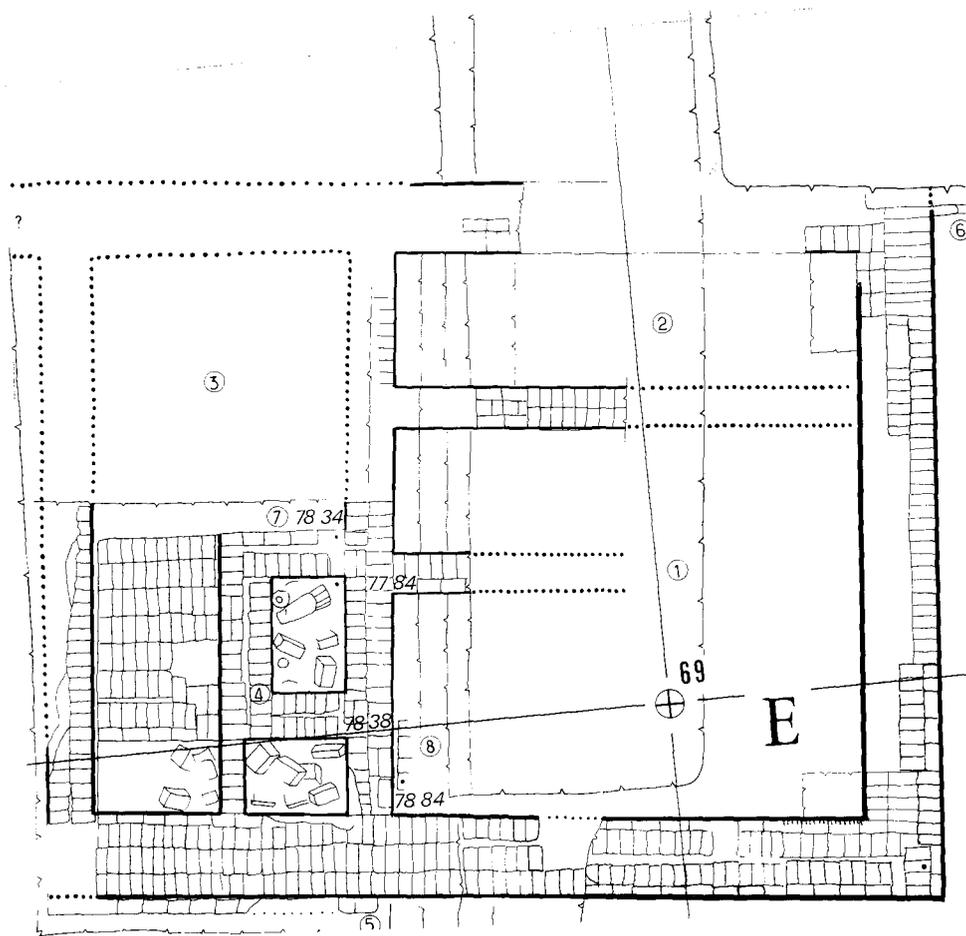
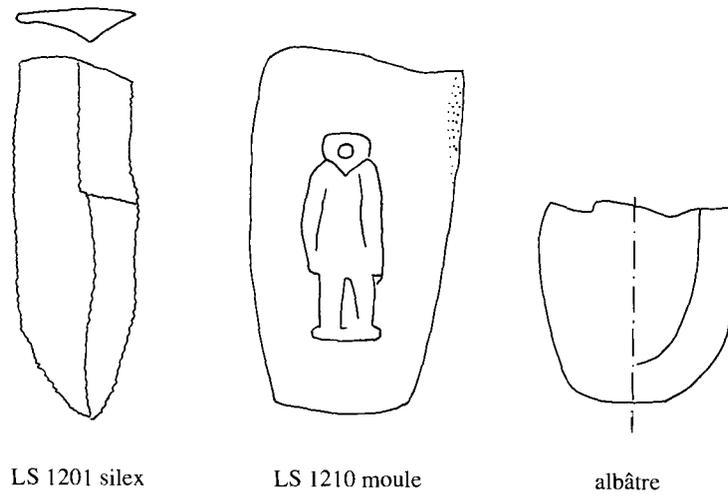


Fig. 24. — Plan de la maison E.



LS 1201 silex

LS 1210 moule

albâtre

Fig. 25. — Objets de la maison E.

Le seul intérêt de cette maison (dans l'état de son dégagement) était le mobilier trouvé durant la dernière semaine de fouille dans la zone sud-ouest et surtout en zone 4, à l'intérieur de quatre espaces séparés par des murs arasés. Ils contenaient, outre des pierres de taille vestiges d'un écroulement, de très nombreux tessons, ostraca et objets divers. La figure 25 donne, d'après des croquis du carnet de fouille, le dessin de quelques-uns.

*Zone 4 :*

LS 1201 silex taillé

1210 moule de figurine en pierre jaune

1214 à 1219 six ostraca

1134 amas de fragments de poteries glaçure vert véronèse et bleu céruléum, dont un couvercle, grande amphore presque complète et tessons divers (non enregistrés, dessinés dans le carnet de fouille).

*Zone 7 :*

LS 1138 petit vase engobe rouge

1143 fragment de calcaire inscrit

1146 coupe à pied, quelques ossements.

*Zone 8*, un petit sondage a rencontré des pierres plates (dallage ?) portant un dispositif en briques crues ; sous les décombres, des ossements.

Rappelons que c'est en 6, dans la ruelle, qu'a été trouvée la *favissa* I (cf. *supra*, p. 304).

*MAISON F ET SON « ORATOIRE (?) » (fig. 26-29 ; pl. VI)*

***Situation et matériaux***

Elle s'élevait à l'ouest de B dont elle est séparée par une ruelle large de 1,50 m. La partie orientale est seule conservée. La partie occidentale a été rasée par les terrassements de la municipalité de Louqsor. Le peu qui en subsiste est intéressant par des dispositions qui n'existent pas dans les maisons précédentes.

Ses dimensions devaient être proches ou même plus vastes que celles de la maison A. Comme celle-ci, elle a des murs extérieurs très épais (1,20 à 1,25 m ; briques de 33 x 16 x 10 cm). Enduits épais de 2 cm, peints en blanc à la chaux sur tous les parements intérieurs. Le bas des murs des plus grandes salles est protégé par des orthostates en pierre (fig. 27 et 28 et pl. VI a).

***Le plan et le mobilier***

L'entrée devait se trouver dans la partie détruite. En limite de cette zone, les murs sont arasés au-dessous du niveau des seuils et l'emplacement des portes et, par suite, l'économie du plan et des circulations demeurent hypothétiques. Par contre, le mur oriental est conservé sur une hauteur de 1,50 m au-dessus des seuils des portes voisines (z.79,59, entre 1 et 2).

Les sept pièces reconnaissables sont décrites ci-dessous du nord au sud.

La pièce 1 est appelée l'« oratoire » dans le carnet de fouille. Large de 4 m, sa longueur était supérieure à 5,50 m. Ses accessoires et la finition du « second œuvre » particulièrement soignée devaient être en relation avec une destination particulière. Le bas des murs est protégé par de petites orthostates en pierres scellées dans la paroi par des goujons en bois traversant le haut des dalles dans des encoches en queue-d'aronde. Elles sont plus hautes contre le mur est. Au-dessus, l'enduit blanchi à la chaux est bien conservé. Une plate-forme rectangulaire en dalles de grès (1,15 x 2,60 m ; z.79,62) est adossée à ce même mur est

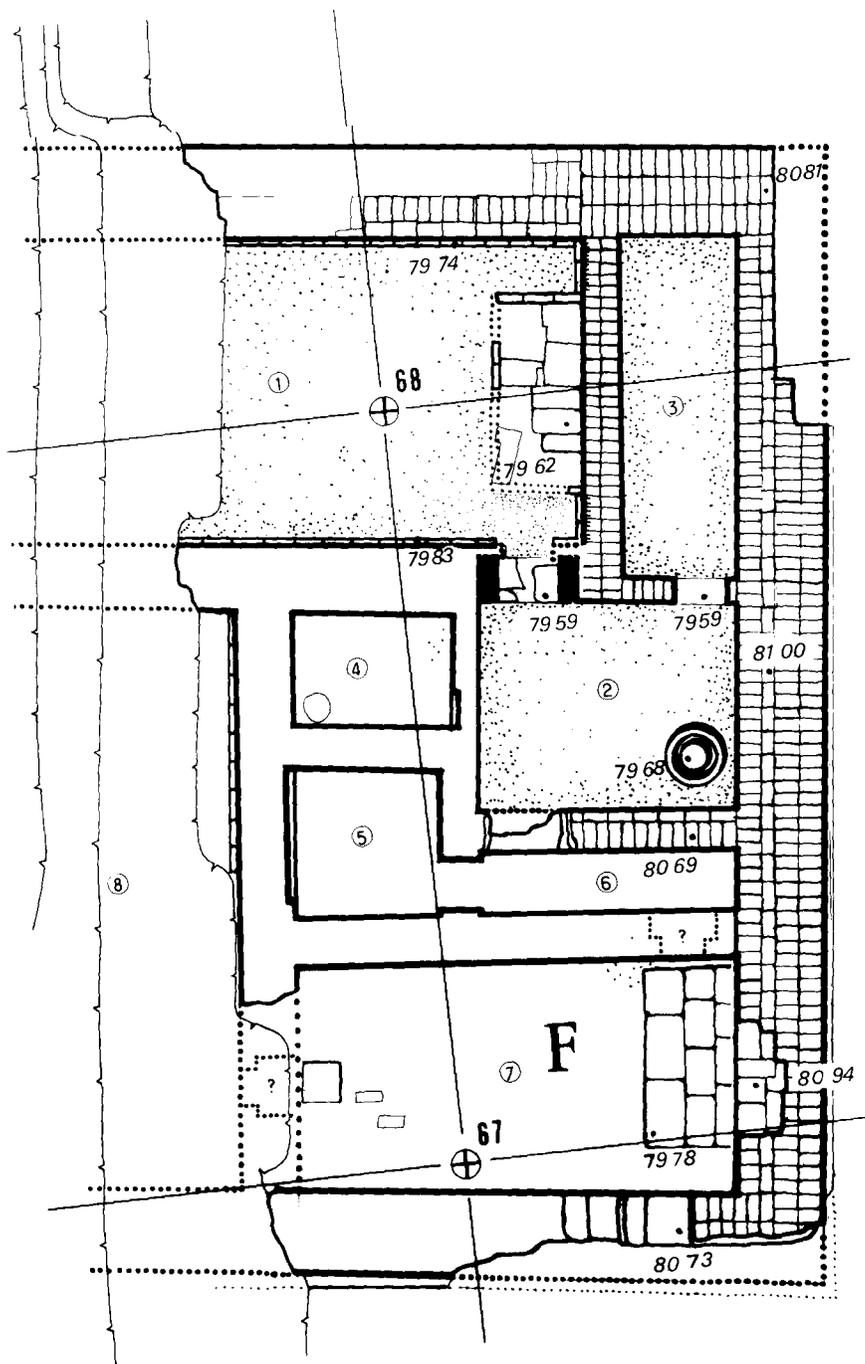


Fig. 26. — Plan de la maison F.

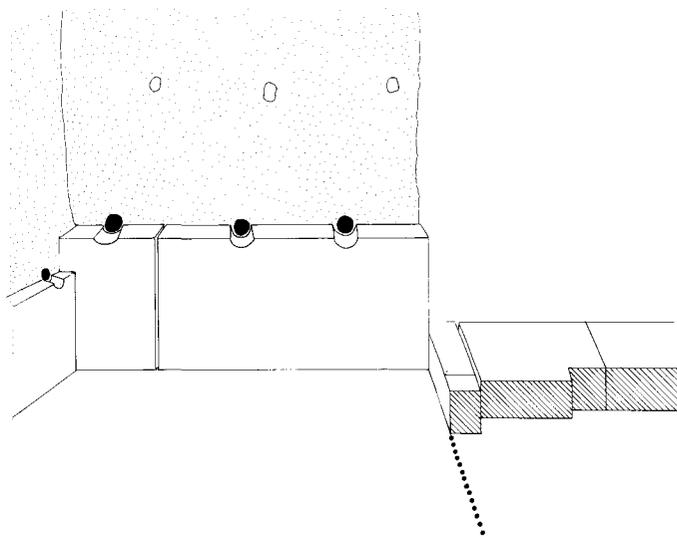


Fig. 27. — Maison F : orthostates.

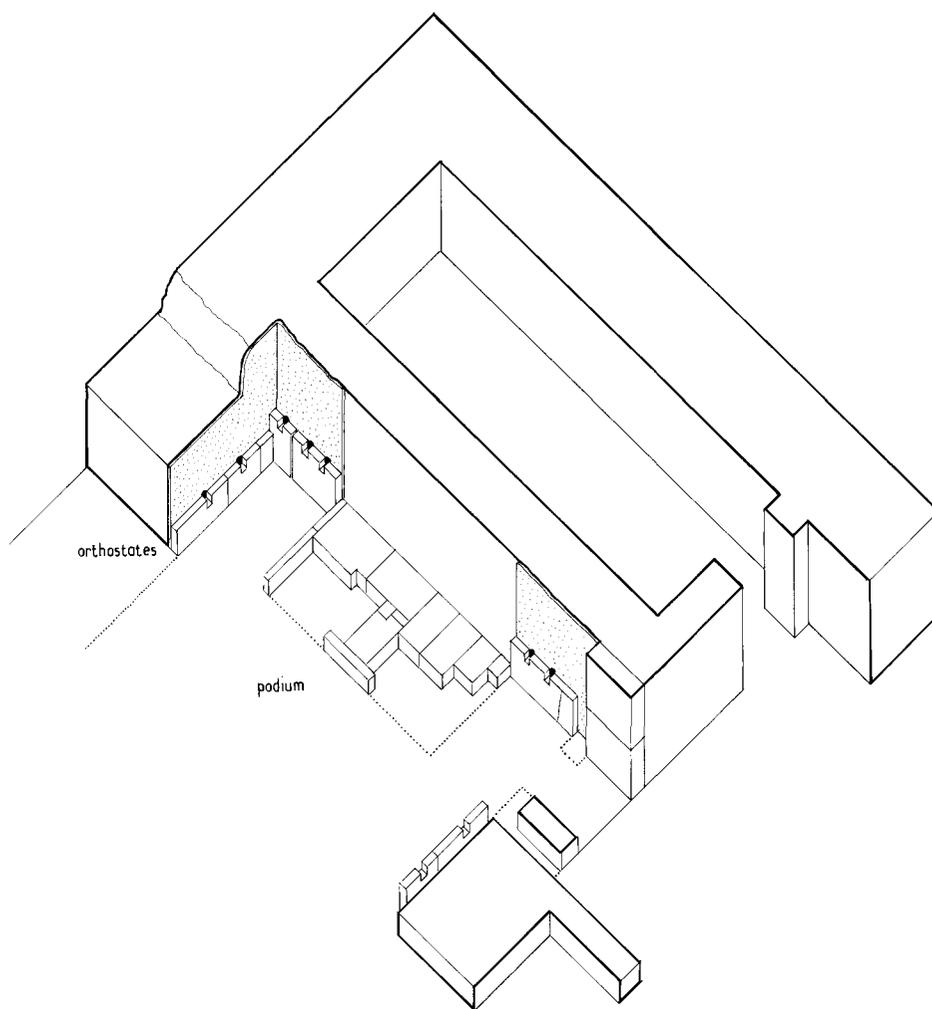


Fig. 28. — Podium de l'« oratoire » (?).

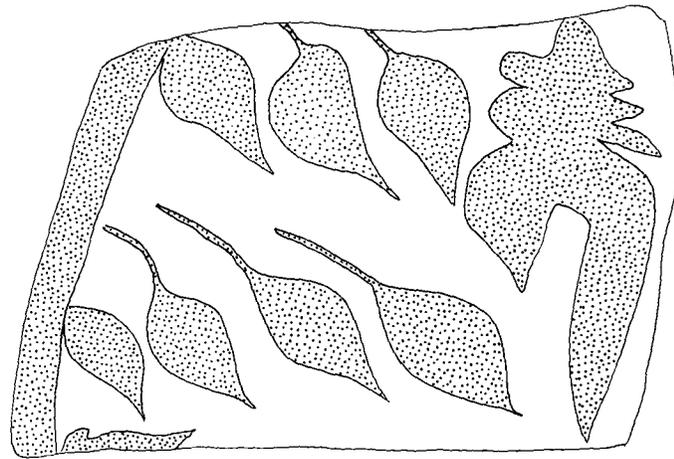


Fig. 29. — Tesson à décor de feuilles de lierre.

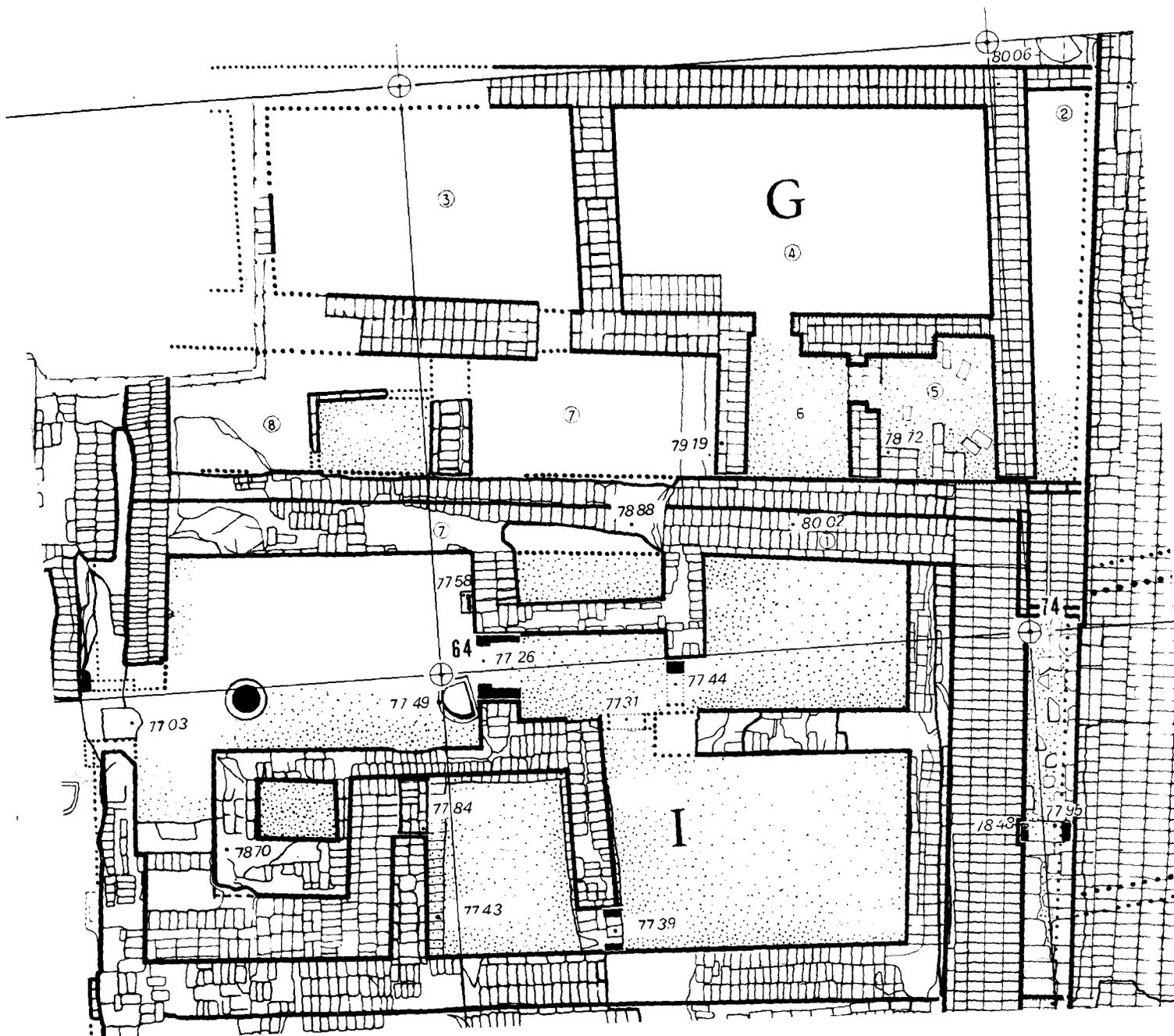


Fig. 30. — Plan de la maison G.

(fig. 28). Elle est encadrée de petites dalles posées en délit. Au droit de ses côtés, l'enduit peint et les orthostates s'interrompent. Un placage mural en pierres devait donc la dominer, comme nous l'avons vu aux tables de la maison D qui avaient sans doute une destination analogue. C'est cette plate-forme, sorte de podium dont la présence dans une partie privée de la demeure s'expliquerait mal, qui nous avait suggéré le nom d'« oratoire ».

Dans l'angle sud-est de la pièce, une porte, qui a conservé la partie inférieure de ses jambages, introduit dans la pièce 2. Des blocs provenant des parties hautes et un fragment du linteau gisaient à proximité. L'un d'eux conserve le logement d'un système de verrouillage. Ce sont des remplois. Ils portent quelques signes hiéroglyphiques qui devaient être étudiés par C. Traunecker. Les pierres du seuil et les tableaux sont enduits au plâtre. Dans la pièce 2, une grande pierre ronde ( $\varnothing = 76$  cm) était peut-être une meule.

Il est possible que le couloir corresponde à l'emplacement d'une volée d'un escalier droit.

La pièce 7 est en partie dallée à l'est. Onze dalles, qui peut-être formaient un podium, subsistent (z.79,78). À l'autre extrémité de la pièce et sur son axe, une dalle pourrait être le contre-seuil d'une porte (hypothèse C. Traunecker). Sur l'arase du mur extérieur à l'est, quelques pierres plates peuvent être l'appui d'une petite fenêtre donnant sur la ruelle.

La zone 8 dominant la pente a pu être une cour. Elle paraît trop vaste pour avoir été une pièce. Le pied de son mur est protégé par des orthostates.

Le seul objet signalé dans le carnet de fouille est un tesson, LS 471, décoré de feuilles de lierre (fig. 29 ; pl. VII) trouvé près du parement extérieur du mur nord.

#### MAISON G (fig. 30)

Cette maison est la plus méridionale des maisons ptolémaïques étudiées. Ses sols sont à  $\pm$  z.78,72, soit 1,32 m plus haut que le sol de la « maison des prêtres » la plus septentrionale (sol à z.77,40). Elle la domine et a pu s'étendre au-dessus, car elle utilise comme fondation l'arase I du mur nord de cette dernière. Mais il est probable qu'il y a eu des états intermédiaires. Les murs de G recouvrent en effet des vestiges de constructions qui ne peuvent avoir été contemporains de la maison I de P. Anus (du moins au cours de l'état qu'il a restauré).

Ce qui subsiste du plan de la maison G ne permet pas de comprendre son économie. La porte d'entrée ne pouvait se trouver qu'au nord ou à l'ouest. L'espace 3 a pu être une cour introduisant dans les pièces 4 et 7. La pièce 4 a des dimensions (6,25 x 3,50 m) supérieures à toutes celles que nous avons rencontrées dans les autres maisons.

À noter sur l'arase du mur de refend entre 4 et 7, un fragment de stèle en grès, LS 710 (soleil planant au-dessus de deux colonnes de texte que C. Traunecker doit publier).

#### MAISON H (fig. 31-32)

Cette maison, la plus septentrionale des sept, s'insère entre la maison D et la rampe construite par le « son et lumière » pour accéder aux tribunes (en 8 du plan). Il n'a été dégagé que la partie est. Elle est séparée du rempart 1 par un dégagement large de 1,25 m, sorte de couloir sans issue au sud, accessible au nord par une porte dont les jambages étaient en place. La fouille interrompue lors de mon départ (voir la limite de fouille sur le plan) serait à reprendre (zone 3). Le dégagement d'une partie du mur 8 montre que les divisions intérieures de la zone 7 sont conservées et pourraient être mises au jour.

La partie dégagée apporte peu de nouveau à nos connaissances : mêmes murs extérieurs avec fruit (largeur aux arases, 0,75 à 0,80 m) ; mêmes enduits intérieurs. Le mur orien-

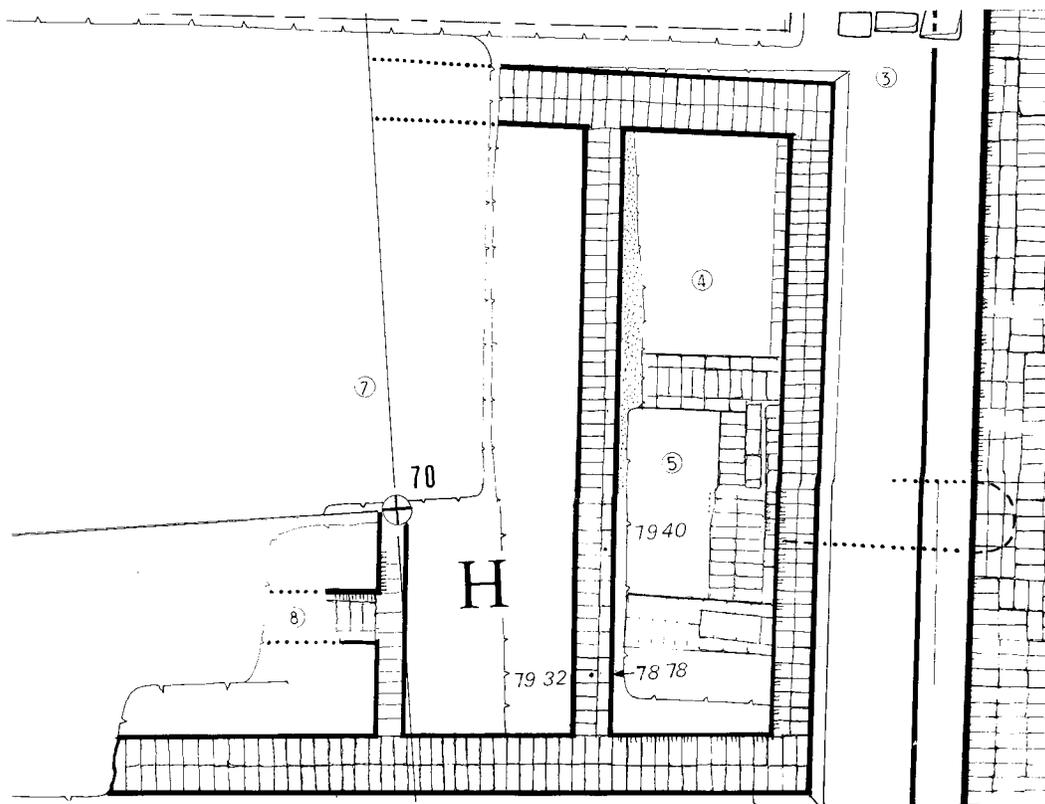


Fig. 31. — Plan de la maison H.

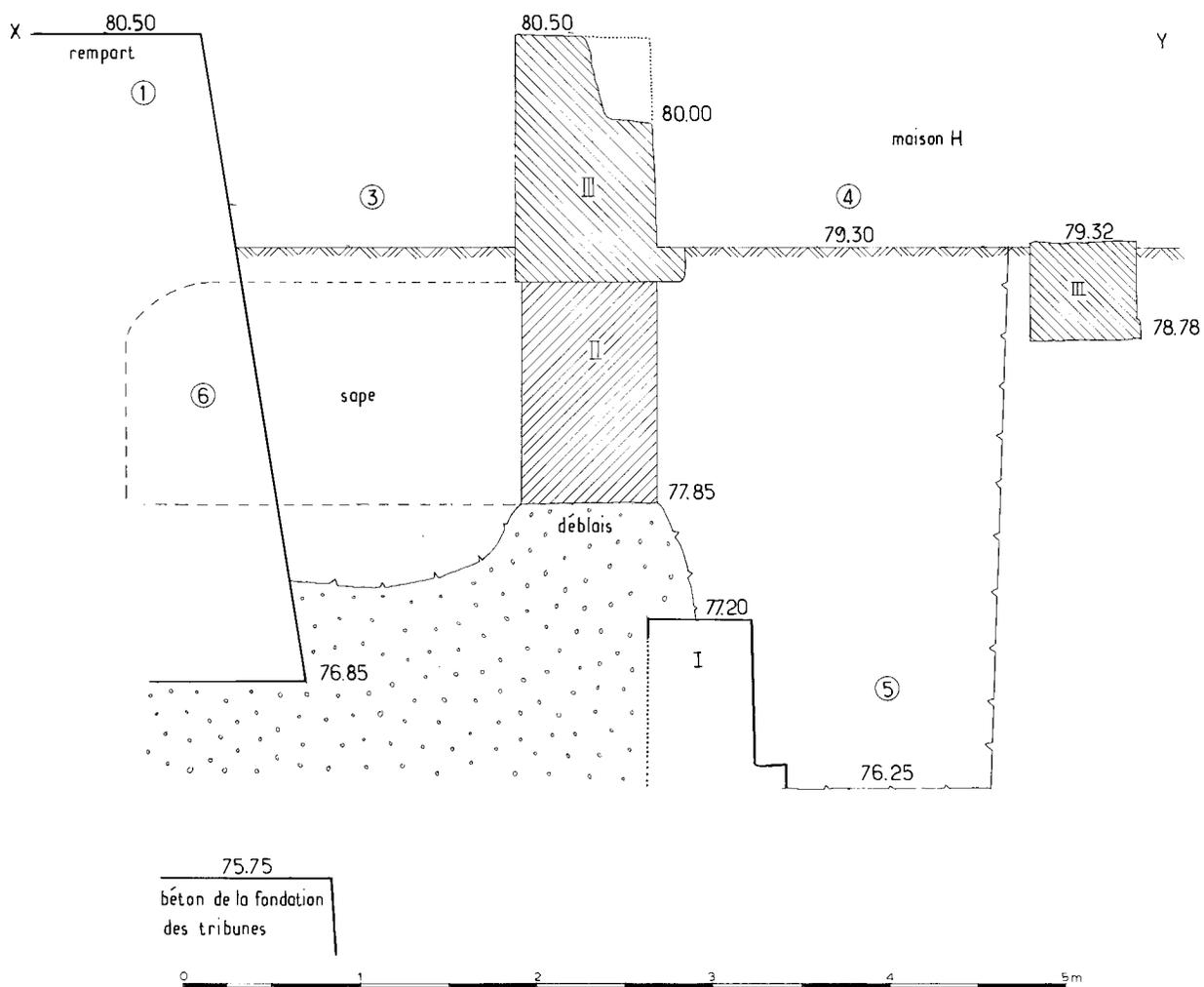


Fig. 32. — Maison H : coupe X, Y sur la sape.

tal est arasé au même niveau que le rempart (z.80,50). Les sols sont  $\pm$  z.79,40. Les fondations sont peu profondes (z.78,78). Celles du mur est reposent sur l'arase d'un mur d'une construction antérieure en la débordant (voir la coupe X Y, fig. 32). La construction à laquelle ce mur appartenait devait être contemporaine des « maisons des prêtres » de P. Anus. Il est traversé par une cache 6, creusée en sape qui se prolonge jusque dans le rempart où elle se termine en absidiole. On n'y a rien trouvé mais son dégagement n'a pas été achevé.

Au-dessous se trouve une couche de remblais recouvrant les murs d'une installation 5 encore plus ancienne. Le fond du sondage qui les a dégagés est à z.76,25, niveau légèrement plus profond que le bas de la fondation du rempart (reconnu à l'arrière de la maison D, cf. *supra*, p. 326 et *infra*, p. 337). Cette installation ne peut être antérieure au rempart, car elle lui est perpendiculaire, ce qui n'est le cas d'aucune des constructions mises au jour à ce niveau à l'est, au-delà du parement opposé (fig. 1-2).

## V. AUTRES VESTIGES PTOLÉMAÏQUES (fig. 33-34)

À l'ouest du rempart, sous la rampe moderne conduisant aux tribunes, entre les fondations en béton construites en notre absence, ont été relevées des strates de constructions passant sous les fondations du rempart et d'orientation différente. Au-dessus de ces couches, deux murs orientés sensiblement comme les maisons ptolémaïques et à leur niveau, peuvent leur avoir été contemporains. L'un au nord-est du carré 60 (mur étroit) ; l'autre en 41 et 51 (mur aussi large que ceux de la maison A). Au sud, sur les arases de la « maison des prêtres V » quelques assises doivent être ptolémaïques<sup>18</sup>.

À l'est du rempart, a été dégagée (en surface en O/IX, C) une file de quatre pièces perpendiculaires à son parement. Elles s'étendent sur plus de 20 m (murs étroits ; la plupart faits d'une seule brique dans la largeur). Contre le mur nord de la plus orientale de ces quatre pièces, une banquette portait six grands bassins de terre cuite qui paraissent avoir appartenu à une installation artisanale. Aucun objet n'a été noté par G. Baqi ; mais niveau et orientation inclinent à attribuer ces structures à la période ptolémaïque.

## VI. SONDAGES SOUS LES MAISONS C ET D ; LE MUR DU MOYEN EMPIRE ET DE LA DEUXIÈME PÉRIODE INTERMÉDIAIRE

On a signalé (cf. *supra*, p. 318) les sondages effectués dans les parties est de ces deux maisons, entre elles et le rempart et dans l'impasse les séparant. Le parement du rempart est, à cet endroit, écroulé ce qui a permis de poursuivre l'excavation jusqu'à z.75,75, soit sur une profondeur de près de 5 m et d'atteindre, au-dessous des fondations du rempart, des strates correspondant à celles mises au jour devant sa face extérieure au cours de dégagements et de sondages non publiés. Ils ont procuré des renseignements importants sur la topographie du site avant la XVIII<sup>e</sup> dynastie.

Les figures 33 (plan de ces sondages) et 34 (coupes) font voir l'imbrication des strates rencontrées. La coupe de la figure 34 sur les sondages faits dans la maison C, montre

18. P. Anus, *op. cit.*, *supra*, n. 2.

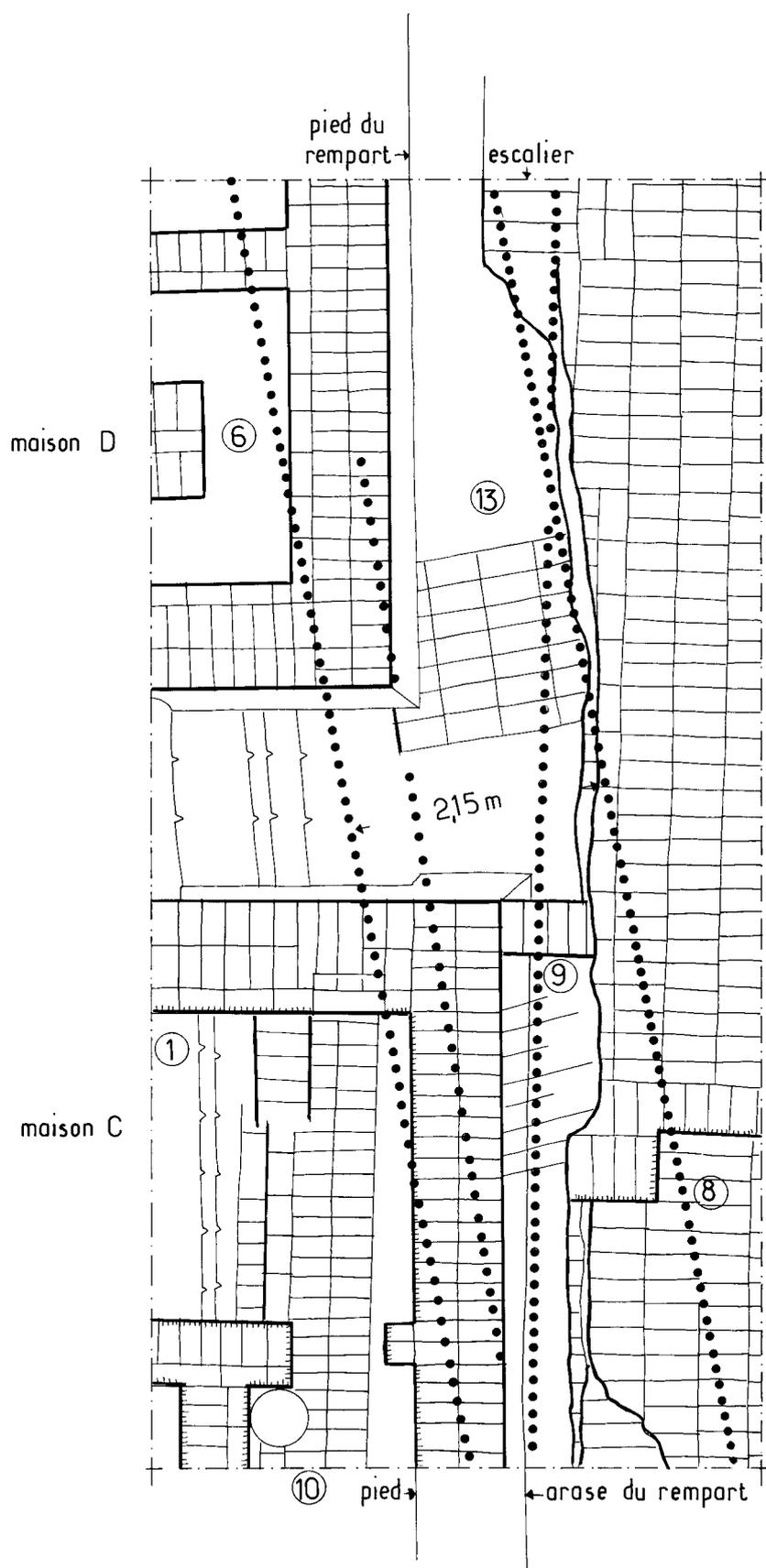


Fig. 33. — Plan des sondages entre les maisons C et D et le mur du Moyen Empire.

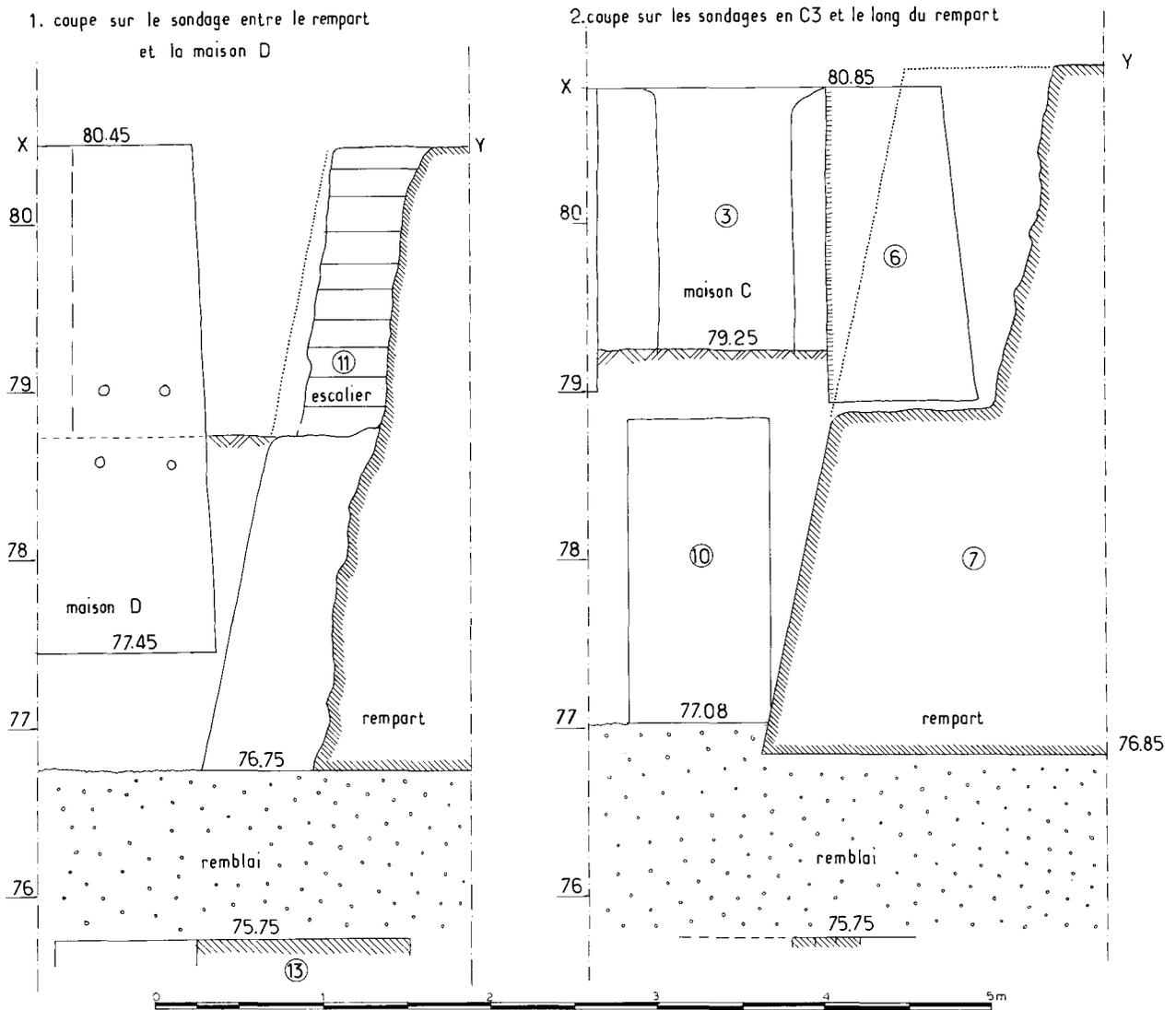


Fig. 34. — Coupes sur les sondages entre les maisons C et D et le mur du Moyen Empire.

comment le mur 6 est fondé sur une excavation en palier faite dans le rempart. Sous le sol de la pièce 3, on voit le mur 10 dont la base se trouve légèrement au-dessus du pied de la fondation du rempart. La coupe sur le sondage, entre D et le rempart, montre comment l'escalier donnant accès à l'arase du rempart est taillé dans son parement.

Sur ces deux coupes, il apparaît que le pied de la fondation du rempart est z.76,75 et qu'il repose sur une couche de déblais d'un mètre d'épaisseur moyenne contenant de nombreux tessons.

Cette couche est le prolongement de celle qu'à ce même niveau, à l'est du rempart, M. Debono a datée par le mobilier de la Deuxième Période Intermédiaire<sup>19</sup>. Or cette couche qui passe sous les maisons ptolémaïques, recouvre en 13 l'arase d'un mur large de 2,15 m (en briques de 40 x 20 cm). Sa largeur est donnée par deux portions de ses parements opposés (est, sondage D ; ouest, sondage C, voir le plan).

L'orientation de ce mur, différente de celle du rempart, est la même que celle d'un ensemble monumental dégagé à ce même niveau plus à l'est. Il est perpendiculaire à deux murs d'enceinte larges l'un de 3,20 m, l'autre de plus de 5,00 m qui encadrent des salles à colonnes du Moyen Empire<sup>20</sup>.

La présence de ce mur apporte trois données : l'agglomération urbanisée, jusqu'à la XII<sup>e</sup> dynastie, atteignait les abords de l'emplacement du futur lac et fut rasée au début de la Deuxième Période Intermédiaire. Thoutmosis III a construit le rempart sur des terrains qui, à la suite d'un abandon, avaient été réoccupés par des bâtiments d'aspect artisanal et agricole<sup>21</sup>.

## VII. APPORT DES MAISONS DE KARNAK À LA CONNAISSANCE DE L'ARCHITECTURE PRIVÉE PTOLÉMAÏQUE

Maria Nowicka dans sa publication *La maison privée dans l'Égypte ptolémaïque* déplore l'insuffisance de la documentation pour décrire celles de Haute-Égypte<sup>22</sup>. Les maisons de Karnak contribuent à combler cette lacune.

Les matériaux mis en œuvre à Karnak sont les mêmes qu'en Basse-Égypte. La brique cuite est rare. Elle n'est pas utilisée dans les maisons du lac. On en a trouvée placées en parement dans des constructions (peut-être plus tardives) près de la Chapelle d'Achôris<sup>23</sup>. La dimension des briques de terre crue 33 à 32 x 16 x 12 diffère de celles d'Edfou<sup>24</sup> et du Fayoum qui sont plus grandes. Les briques de 40 x 20 cm observées dans la maison A peuvent, on l'a supposé ci-dessus, avoir été récupérées dans le rempart de Thoutmosis III.

Les dimensions moyennes des maisons connues lors de l'analyse de M. Nowicka varient entre 22,5 et 204 m<sup>2</sup> au sol. Celles de Karnak se placent entre ces deux chiffres ; aucune n'est aussi petite : C, 64 m<sup>2</sup> ; B, 68 m<sup>2</sup> ; D, 99 m<sup>2</sup> ; A, 99 m<sup>2</sup>.

19. L'épaisse couche de détritiques couvrant les murs d'enceinte monumentaux du Moyen Empire est datée de la Deuxième Période Intermédiaire entre autres par de nombreux tessons de type Pan-Graves des XIII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> dynasties selon F. Debono, *Karnak VI*, 1980, p. 45, 47.

20. Les bâtiments à salles hypostyles du Moyen Empire (non encore publiés) sont visibles dans *Karnak d'Égypte* 1980, p. 199, fig. 169 et sur la photographie planche XII de *Karnak VI*.

21. La période d'abandon correspond à la couche de détritiques passant sous le rempart. Elle fut suivie d'une réoccupation misérable avec fonds de silos.

22. M. Nowicka, *op. cit.*

23. J. Lauffray, *La chapelle d'Achôris de Karnak*, tome 1, 1995, p. 72, fig. 38.

24. M. Nowicka, *op. cit.*, p. 31, donne le tableau des dimensions des briques sur divers sites ptolémaïques. Elles varient, en moyenne, entre 23-28 x 13-18 x 5-13 cm (Fayoum, 36 x 18 x 13 ; Edfou, 38 x 18 x 5).

La coudée ptolémaïque de 0,528 m<sup>25</sup> ne paraît pas avoir été utilisée. On notera cependant que la surface de la maison C 64 m<sup>2</sup> correspond exactement à 125 coudées carrées de cette dimension. Rappelons que les modèles de maisons du musée d'Alexandrie sont à peu près carrés comme nos maisons B, C, D, avec aussi des murs à fruit<sup>26</sup>. Notons que le plan avec courette et escalier à noyau n'est pas sans rappeler celui de la maison IV de Soknopaiou Nesos dont les murs sont armés de chaînages en bois analogues à ceux décrits, avec toutefois une différence : on n'a, dans aucune des maisons, observé de pièce de bois verticale pour protéger les angles<sup>27</sup>.

Il a été soutenu<sup>28</sup> que l'apparition de la cour intérieure en Égypte (puits de lumière) procédait d'influences gréco-romaines. C'est oublier que des maisons pharaoniques bien antérieures aux Lagides en ont eu et que le hall central de nombre de ces maisons a pu être ou non couvert par un lanterneau. Les mêmes besoins, un climat analogue peuvent conduire à des plans et des solutions se ressemblant, sans pour autant qu'il y ait une filiation entre eux.

Dans un ouvrage plus récent<sup>29</sup>, G. Husson, étudiant le « vocabulaire de la maison privée en Égypte d'après les papyrus grecs », se réfère aux découvertes archéologiques pour définir le sens des termes d'architecture. Les maisons de Karnak permettent de préciser quelques-unes de ces définitions et, en sens inverse, de mieux comprendre des faits observés à Karnak. Nous reprenons ci-dessous plusieurs des termes grecs qu'elle commente (avec la référence des pages où ils figurent et en les regroupant par catégories) :

### **Généralités : destination des divers types de maisons**

p. 133-134 : le qualificatif *κατάλυμα* désigne des logements attribués temporairement à un fonctionnaire, à un artisan ; cas probable des maisons de Karnak.

p. 221-222 : *παστοφόριον*, maison de fonction pour les desservants d'un temple ; de telles maisons sont habituellement construites dans l'enceinte du temple et groupées ; le terme peut donc aussi s'appliquer à Karnak.

p. 194-195, 197, fig. 28 : *οἰκία δεδοκομένη*, deux significations.

a. Maisons dont la terrasse est portée par des poutres solides et équarries à la différence des *οἰκία εστεγασμένη* à toiture en matériaux légers facilement démontable (les débris de solives calcinées dans la pièce 4 de la maison C, s'ils proviennent de la terrasse, indiquent une maison du premier type).

b. Maisons dont les murs ont les angles chaînés par des bois. C'est le cas de toutes les maisons décrites ci-dessus.

### **Matériaux**

p. 232 : *πλίνθος*, brique (l'épithète « crue », *ὠμή* est le plus souvent omise, toutes les maisons, même riches, étant en briques de terre crue). La brique cuite est utilisée seulement

25. A. Segre, « Mesure tolemaiche e pretolemaiche », *Aegyptus* I, 1920, p. 167.

26. Sur les modèles de maisons du musée d'Alexandrie, cf. Botti, *Catalogue des monuments exposés au Musée d'Alexandrie*, 1900, p. 417, n° 412.

27. Cf. *supra*, n. 15.

28. La maison IV de Soknopaiou Nesos de plan carré avec distribution des pièces autour d'une cour et une cage d'escalier, ressemble à la maison D de Karnak. Mais la cour intérieure constitue l'élément typique d'une maison moyenne de l'époque pharaonique. Cf. A. Badawy, *La maison mitoyenne de plan uniforme dans l'Égypte pharaonique*, *Bulletin of the Faculty of Arts, Cairo University*, 16, part 2, 1953, p. 1.

29. G. Husson, *OIKIA. Le vocabulaire de la maison privée en Égypte d'après les papyrus grecs*, Papyrologie 2, Paris IV, Publications de la Sorbonne, 1983, p. 195, fig. 28 ; S. Spencer, *Brick Architecture in ancient Egypt*, Warminster, 1979, p. 29.

pour les puits, les citernes, les canalisations et aussi, plus tardivement, en parement de quelques murs, comme on le voit devant le premier pylône de Karnak.

*p. 106* : λίθος, pierre utilisée seulement pour les encadrements de porte et fenêtres (seuil, allège, jambage et linteaux).

*p. 153* : τὰ λίθια il convient d'ajouter d'après Karnak, dallages, plinthes, orthostates, tables (d'offrandes ?, maisons D et F), claustra.

*p. 180* : ξύλον, bois, matériau onéreux utilisé avec parcimonie (poutres, vantaux de portes, fenêtres), ajoutons d'après nos observations : tenons de fixation des orthostates et surtout les platelages de chaînage placés sous les seuils et les jambages des portes, les boulins portant les marches des escaliers (cf. *supra*, p. 314, 315, 318, 319, 320, 323, 324, 325 et 332).

### Parties de la maison

*p. 45-54, 61* : αὐλή, cour. En grec d'Égypte, αὐλύδριον, petite cour, espace clos à ciel ouvert ou partiellement couvert (auvent) sur lequel s'ouvrent les pièces de la maison. À ne pas confondre avec διρώνισα, puits de lumière, utilisé seulement à Thèbes (Memnonia) remplacé plus tardivement par l'αἴθριον.

Dans la maison A, vestiges probables d'un auvent dans l'espace 1 qui doit être la cour. L' αὐλή servait souvent d'entrepôt : jarres et table près de la porte d'entrée de la maison B.

*p. 48* : dimensions des cours pour comparaison avec celles de Karnak.

*p. 63* : δῶμα, terrasse. Des autels et des chambres-hautes y étaient souvent édifiés (et non des lieux de débarras comme actuellement en Égypte), d'où l'importance de l'escalier.

*p. 150-151, 226-230, fig. 11-13* : κλῖμαξ (πεσσός à l'époque romaine), escalier. Selon G. Husson, il n'existe pas de « renseignements sur les matériaux servant à la construction des escaliers » ; ceux en œuvre dans les escaliers des maisons B, C, et D donnent des informations à ce sujet (cf. *supra*, p. 315, 316, 319, 320, 321 et 326) : première volée sur massif plein ; suivantes sur soupente avec marches portées par des boulins prenant appui sur les murs d'échiffre. Il existe deux types d'escaliers : l'escalier droit accolé à un mur de cour le plus souvent (il n'y en a pas d'exemples dans les maisons de Karnak) ; l'escalier dans une cage avec volées tournant autour d'un noyau plein rectangulaire. Le terme πεσσός signifiant pilier, peut correspondre au noyau de ce type d'escalier. C'est lui qui est adopté dans trois maisons de Karnak. Relativement monumentaux avec leur faible pente, ces escaliers à noyaux laissent penser que l'étage (partie privée) et la terrasse étaient des étages importants dans l'économie de la demeure par leur destination. Le terme ὑποπέσσιον (attesté seulement au VI<sup>e</sup> siècle apr. J.-C.) correspond à la soupente des escaliers à noyau. Elle servait de débarras ou de magasin, comme l'indique le mobilier recueilli dans celles des maisons B et C.

*p. 93* : θύρα, θύρωμα, porte. L'apport le plus important des maisons de Karnak sur le mode de construction des portes en Haute-Égypte est le procédé utilisé pour empêcher les déformations du cadre (seuil, jambage, linteau) au moyen d'un platelage de charpente placé en fondation (cf. *supra*, p. 314, 318, 324 et 325). Les vantaux (un seul battant) étaient sur crapaudine et non sur gonds.

*p. 109* : θυρίς, fenêtre. Aux modes de fermeture cités par G. Husson, ajouter les claustra en pierre, d'après le fragment trouvé dans la ruelle en contrebas de l'allège. Le vocable signifie aussi niche, placard. Toutes les maisons de Karnak en sont pourvues.

### Accessoires

*p. 104* : boîtiers de verrous, clefs, κλείς. Un exemple dans la maison F, jambage ouest de la porte entre les pièces 1 et 2 (cf. *supra*, p. 334).

*p. 237* : προνήσιον, banc adossé aux murs. Dans la maison B, dite « du potier », les banquettes paraissent plus destinées à poser des objets fabriqués qu'à s'asseoir.



a. Vue du Lac sacré prise des fouilles des maisons.



b. Maison B : angle sud-est.



a. Maison B : le seuil de la porte après réfection.



b. Maison C : porte d'entrée.



a. Couloir entre la maison D et le mur de Thoutmosis III ; porte d'accès vue du sud.



b. Maison D.



a. Maison D : l'escalier après dégagement.



b. Maison D : la table d'offrande d'angle restaurée.



Maison D : Aba, grand majordome de Nitocris.



a. Maison F : réfection du dallage.



b. Maison F : salle à orthostate.



Tesson décoré de feuilles de lierre.